



ÉTABLISSEMENT D'UN CAHIER DES CHARGES ADAPTÉ
LE GOUVERNEMENT REMET DE L'ORDRE DANS L'AUDIOVISUEL

P.6



LA JUSTICE A TRANCHÉ DÉFINITIVEMENT
23 ENTREPRISES PASSENT DANS LE GIRON DE L'ÉTAT

P.4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 11 AOÛT 2024 // N°876 // PRIX 20 DA

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DÉBUTERA JEUDI PROCHAIN

LA PERMANENCE DU CANDIDAT TEBBOUNE PRÉSENTE À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

La direction de la campagne électorale du candidat indépendant Tebboune a annoncé, dans un communiqué, avoir procédé à l'installation de ses structures à travers tout le territoire national...

P.2



FFS

AOUCHICHE DÉVOILE SON PROGRAMME ÉLECTORAL

Youcef Aouchiche, candidat à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain sous la bannière du FFS, a dévoilé, hier, son projet électoral lors d'un rassemblement à la salle Ibn Khaldoun à Alger.

P.3



REMISE EN SERVICE DE LA LIGNE FERROVIAIRE DE TRANSPORT DE VOYAGEURS ALGÉRIE-TUNISIE

ZAHANA A DONNÉ HIER À SOUK AHRAS LE COUP D'ENVOI

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a donné, hier, depuis la gare ferroviaire internationale de Souk Ahras, le coup d'envoi officiel de la remise en service de la ligne ferroviaire de transport de voyageurs entre l'Algérie et la Tunisie.

P.6



ELLE A RÉPONDU SUR LE RING ET AVEC LES POINGS

IMANE KHELIF, UNE CHAMPIONNE AUX GANTS D'OR

PENSANT POUVOIR L'AFFAIBLIR OU PEUT-ÊTRE LA DÉSTABILISER, LES DÉTRACTEURS DE LA CHAMPIONNE NATIONALE, IMANE KHELIF, NE SAVAIENT PAS QU'ILS N'ONT FAIT, EN FAIT, QUE LA RENFORCER ET LA POUSSER À PUISER DANS SES PLUS PROFONDES RESSOURCES POUR DÉCROCHER CETTE MÉDAILLE D'OR ET CE TITRE OLYMPIQUE...

Lire en page 3



AGRESSION SIONISTE HIER CONTRE UNE ÉCOLE À GHAZA

PLUS DE CENT MORTS !

Un nouveau massacre a été commis tôt hier matin par l'armée sioniste dans la ville de Ghaza, faisant au moins cent martyrs et des dizaines de blessés dans le bombardement d'une école où des centaines de fidèles accomplissaient la prière de l'aube, rapporte l'agence Wafa.

P.2



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DÉBUTE JEUDI PROCHAIN

La permanence du candidat Tebboune présente à travers le territoire national

La direction de la campagne électorale du candidat indépendant Tebboune a annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, avoir procédé à l'installation de ses structures à travers tout le territoire national.

La même source a indiqué qu'aucune accréditation officielle n'a été émise à ce jour pour la désignation des coordinateurs au niveau local ou à l'étranger. La direction de campagne a souligné que le candidat indépendant Tebboune a signé récemment un décret présidentiel mettant le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, en congé spécial du 14 août au 4 septembre prochain pour les besoins de la campagne électorale. Merad a été choisi par le candidat Tebboune pour diriger sa direction de campagne. La gestion, par intérim, du ministère de l'Intérieur est assurée par un haut fonctionnaire de l'Etat, dési-

gné également par le Chef de l'Etat. La direction de la campagne électorale du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, avoir procédé à l'installation de ses structures, soulignant qu'aucune accréditation officielle n'a été émise à ce jour pour la désignation des coordinateurs au niveau local ou à l'étranger. «La direction de la campagne électorale du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune informe qu'elle a procédé à l'installation de ses structures et affirme qu'aucune accréditation officielle n'a été émise à ce jour pour la désignation de coordinateurs au niveau



local ou à l'étranger», lit-on dans le communiqué. Ainsi, la direction «se démarque de tout acte ou activité imputée à la direction de la campagne électorale du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, notamment

les opérations de collecte de fonds à quelque titre que ce soit, au profit de la campagne électorale du candidat indépendant». Elle a souligné que «le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune s'est toujours engagé à

bannir toute interférence entre l'argent et la politique, et veillera, dans le cadre de sa campagne électorale actuelle, au strict respect des textes de loi qui consacrent la séparation entre l'argent et la politique ainsi que le contrôle du financement des campagnes électorales, conformément à l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral», ajoute la même source. A cet effet, la direction de la campagne électorale du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune «invite toute personne ayant été induite en erreur ou victime de fraude à signaler et à déposer plainte devant les juridictions compétentes, tout en se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires», conclut le communiqué.

LE FLN MOBILISE SES TROUPES AUTOUR DE LA CANDIDATURE DE TEBBOUNE

Benmbarek appelle la société civile à contribuer au succès de la présidentielle

Lors d'un meeting avec la société civile, le SG du FLN a lancé, hier, un appel énergique en préparation des élections présidentielles prévues pour le 7 septembre prochain. Ce meeting visait à galvaniser le soutien autour du président sortant, Abdelmadjid Tebboune, et à s'assurer que le parti soit prêt pour remporter une victoire décisive. Dans son discours, le SG a commencé par une évocation émotive de l'Algérie, décrivant le pays comme une «terre d'histoire et de bravoure», un lieu de sécurité et de paix, déterminé à triompher. Il a rendu un hommage appuyé à l'armée nationale, récemment célébrée lors de la Journée nationale de l'Armée. Le SG a souligné que cette armée, héritière des valeurs de la révolution de libération, joue un rôle crucial en tant que forteresse contre toutes les menaces, internes comme externes. Le dis-

cours a ensuite mis en lumière l'importance de la mobilisation de la société civile. Le SG a appelé à un soutien massif de la part des associations, syndicats et organisations caritatives pour le candidat Tebboune. Il a insisté sur le fait que ces acteurs sont essentiels pour encourager la participation électorale et garantir le succès des élections. Il a également souligné que la société civile n'est pas un adversaire, mais un partenaire dans cette élection, avec un rôle clé dans la promotion des valeurs démocratiques et nationales. Benmbarek a mis en avant les réalisations de Tebboune depuis son élection en décembre 2019, affirmant que les avancées politiques, économiques et sociales obtenues justifient pleinement un soutien continu pour un nouveau mandat. Il a assuré que la réélection de Tebboune est cruciale pour poursuivre les

réformes et garantir un avenir stable pour l'Algérie. Le SG du vieux parti a également pris le temps d'aborder les questions internationales, réaffirmant le soutien de l'Algérie aux causes de libération, en particulier la cause palestinienne et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il a fermement critiqué les récentes actions de la France concernant le Sahara occidental, dénonçant ce qu'il a qualifié de démarche irresponsable et néocoloniale. Selon lui, cette position française s'inscrit dans un cadre plus large de néo-colonialisme qui est inacceptable pour l'Algérie. Enfin, le SG a lancé un appel vibrant à tous les militants et sympathisants du FLN pour intensifier leurs efforts et recruter de nouveaux soutiens. Il a exprimé sa confiance dans la capacité du parti à garantir un avenir prospère pour l'Algérie sous la direction de Tebboune.

bonne. Il a exhorté les participants à se préparer pour une campagne électorale intense, avec l'objectif de garantir une victoire éclatante et de démontrer l'unité et la détermination du parti. Ce meeting marque le début d'une phase de préparation cruciale pour les élections, soulignant l'importance d'une mobilisation efficace de la société civile et des structures politiques. Le FLN se positionne comme un acteur clé dans le processus électoral, avec l'objectif de soutenir le président sortant et de poursuivre les politiques mises en place depuis 2019. L'enjeu est de réussir à faire en sorte que les élections se déroulent dans une atmosphère de confiance et de calme, tout en mettant en avant les réalisations du gouvernement et en répondant aux défis internes et internationaux.

Oumssia B.

ABDELKADER BENGRINA, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT EL BINA

«Nulle place pour l'argent sale au sein du parti»

Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a réaffirmé que sa formation politique s'inscrit «totalement» dans la démarche du candidat Tebboune à la magistrature suprême, portant à bannir toute interférence

entre l'argent et la politique, et ainsi «veiller», dans le cadre de sa campagne électorale actuelle, au strict respect des textes de loi qui consacrent le contrôle du financement des campagnes électorales. Intervenant

hier, à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude portant sur la campagne électorale et les garanties légales pour la réussite du mérite présidentiel, organisée par El Bina, Bengrina a même été formel, relevant

dans ce sens que toutes ces activités et autres sont «financées exclusivement de l'argent des militants de la formation politique. Nulle place pour l'argent sale au sein d'El Bina El Watani», a insisté l'intervenant.

FFS

Aouchiche dévoile son programme électoral

Youcef Aouchiche, candidat à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain sous la bannière du FFS, a dévoilé, hier, son projet électoral lors d'un rassemblement à la salle Ibn Khaldoun à Alger. Son projet, articulé autour du concept de «visions», se veut le reflet des aspirations du peuple algérien à la liberté, à la dignité et à la justice. «Ce projet, que nous réaliserons ensemble, incarne les aspirations exprimées clairement et fortement par les Algériennes et les Algériens lors du soulèvement populaire pacifique du 22 février 2019. Notre programme présidentiel Visions prône le changement à travers une approche moderne, progressiste et de gauche, ancrée dans le peuple, mais sans tomber dans le populisme», a-t-il déclaré devant les militants du parti et les médias. Il a affirmé que sa campagne pour la présidentielle sera menée dans un esprit d'unité, tant au niveau des objectifs que des actions. «Notre vision est claire, honnête et réaliste. Nos propos sont porteurs d'espoir et de propositions, loin des discours pessimistes ou fata-

listes», a-t-il ajouté. Aouchiche a également souligné son engagement à incarner le changement lors de ce scrutin, en visant à reconstruire l'État sur des bases démocratiques et en encourageant la participation politique de tous les segments de la société. Il a promis de présenter, au cours de la campagne électorale, «un pro-

jet ambitieux qui rétablira la confiance entre l'élite politique et le peuple, ainsi qu'entre les institutions de l'État et les différentes composantes de la société».

OPÉRATION DE VOTE

L'ANIE fixe un délai pour les procurations

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a décidé de réglementer la question du vote par procuration. Elle a affirmé, dans un communiqué, que certaines catégories d'électeurs ne pouvant pas voter en personne le jour du scrutin présidentiel du 7 septembre prochain, peuvent établir des procurations jusqu'au 3 septembre. «En application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment le chapitre relatif au vote par procuration, l'ANIE rappelle à tous les électeurs appartenant à l'une des catégories ci-après qu'ils peuvent, sur leur demande,

exercer leur droit de vote par procuration», a précisé la même source. Dans ce cadre, «les procurations peuvent être établies jusqu'à mardi 3 septembre 2024 par acte dressé par-devant le président de la commission communale de révision des listes électorales pour les grands invalides ou infirmes, les travailleurs et personnels exerçant hors de la wilaya de leur résidence ou en déplacement et ceux retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin», a ajouté la même source. Il s'agit également des «universitaires et des étudiants en formation en dehors de leur wilaya de résidence, des citoyens se trouvant momentanément à l'étranger», a souligné la même source. Pour les citoyens établis

à l'étranger, loin de leur résidence ou se trouvant hors du territoire national, les procurations sont établies devant le chef de la représentation diplomatique ou consulaire. S'agissant des membres de l'Armée nationale, de la sûreté nationale, et de la Protection civile, les fonctionnaires des douanes algériennes et des services pénitentiaires retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin, cette formalité est accomplie par-devant le chef d'unité ou le directeur de l'institution, selon le cas. Les procurations des personnes hospitalisées ou celles sous traitement à domicile sont établies par acte dressé par-devant le directeur de l'hôpital.

ELLE A RÉPONDU MAGISTRALEMENT SUR LE RING

Imane Khelif, une championne aux gants d'or

Pensant pouvoir l'affaiblir ou peut-être la déstabiliser, les détracteurs de la championne nationale, Imane Khelif, ne savaient pas qu'ils n'ont fait, en fait, que la renforcer et la pousser à puiser dans ses plus profondes ressources pour décrocher cette médaille d'or et ce titre olympique...

Elle a démontré lors de ce combat face à la Chinoise Yang Liu qu'elle a battue sur le score de (5/0) et à l'unanimité des arbitres en finale disputée au stade Roland-Garros à Paris. Égale à elle-même, Khelif a pu imposer son style et son cachet lors de cette finale aussi, avec des directs puissants, combinés à des fientes qui lui permettent d'éviter les coups de l'adversaire. En fait, et avec le temps elle s'est créé une marque de fabrique propre à elle, inspirée de l'école cubaine, avec la collaboration de son entraîneur, Pedro Diaz, qui reste un véritable faiseur de champions. Iman, qui a laissé libre court à sa joie à la fin de ce combat, a su comment fédérer le peuple algérien autour d'elle, sachant que ce dernier est toujours là quand un des siens est victime de «hogra» et d'acharnement. Comme un seul homme, le public DZ était derrière notre Iman nationale,

depuis cette cabale lancée par l'AIB, la fédération internationale de boxe amateur, qui a tout fait pour la déstabiliser, doutant même de son genre. Ces attaques s'étaient multipliées après l'entrée sur scène de personnalités publiques et politiques de l'extrême droite occidentale.

UN MENTAL D'ACIER ET DES POINGS DE FER

La boxeuse algérienne, malgré tous ces coups bas, n'a pas baissé pour autant les bras et a continué son hobby favori, défoncer ses adversaires et les terrasser. Une à une, l'Italienne, Angela Carini, la Hongroise, Anna Hamori, la Thaïlandaise, Janjaem Suwannapheng, et enfin la Chinoise, Yang Liu, seront toutes battues par Khelif qui était obnubilée par cette médaille en or massif qu'elle voulait tellement pour clouer le bec à tous ses détracteurs et prouver que l'Algérien en gé-



ral n'abandonne pas et se révolte quand il se sent poussé dans ses derniers retranchements. Elle a trouvé la force mentale qu'il faut pour dominer ses adversaires et montrer à la face du monde qu'elle reste une battante et un compétiteur. Elle n'avait pas froid aux yeux, et même la Chinoise qui était donnée pourtant comme favorite, étant donné qu'elle était la championne du monde en titre, ne lui faisait pas peur. Il faut savoir aussi qu'elle était transcendée par cet élan solidaire du

peuple et même de gens lambda de tout bord qui étaient contre cette injustice qu'elle a vécue.

Khelif : « Cette victoire est celle de la fierté d'une femme forte »

Soulagée, mais émue après toute cette solidarité de tout bord, Khelif a tenu à exprimer sa gratitude à tous ceux qui l'ont soutenu dans cette course à l'Olympe. « Cette médaille d'or représente tellement de sacrifices pour moi et mon équipe. Même ma famille, mon village et tout le peuple algérien ont partagé ce rêve, devenu réalité,

avec moi durant les huit dernières années. Cette victoire est celle de la fierté d'une femme forte, qui a su répondre à toutes les critiques sur le ring », a-t-elle réagi en zone mixte après le combat. « Je partage ce titre olympique avec tout le peuple algérien et le monde en général. Les Algériens méritent de vivre des moments de joie. Je suis tellement fière d'avoir fait retentir l'hymne national à Paris et d'avoir réalisé mon rêve », a-t-elle ajouté. Avant d'enchaîner : « Je tiens également à remercier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui est mon premier supporter, et son soutien depuis 2022 quand il m'a reçu. C'est lui qui m'avait encouragée à poursuivre mon rêve olympique et comme promis je ramène la médaille d'or au pays. C'était une finale de haut niveau face à une boxeuse expérimentée, mais nous avons bien préparé ce combat. J'ai réussi à mettre en place notre plan dès l'entame de cette finale pour ensuite gérer jusqu'au round final », a expliqué Khelif l'air soulagé après un sacre olympique largement mérité.

Marouane A.

Les félicitations du président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi dernier, la boxeuse algérienne Imane Khelif qui s'est adjugé la médaille d'or aux Jeux Olympiques 2024 de Paris. « Nous sommes tous fiers de toi, championne olympique Imane. Ta victoire aujourd'hui est la victoire de l'Algérie et ta médaille d'or est celle de l'Algérie. Merci Imane Khelif. Vive l'Algérie », a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

Saïd Chanegriha félicite la championne olympique Imane Khelif

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a félicité la championne olympique algérienne Imane Khelif pour sa médaille d'or remportée au tournoi de

boxe des Jeux olympiques de Paris (JO 2024). « Félicitations championne pour ta médaille d'or aux Jeux olympiques 2024. Tu as brillamment démontré que l'Algérie, qui a vu naître les héroïnes de la Révolution de libération, continuera à enfanter des champions. Tu as honoré l'Algérie. Bravo et à d'autres sacres. Vive l'Algérie », a écrit le Général d'Armée Saïd Chanegriha dans son message de félicitations.

Le village d'Imane Khelif s'enflamme

Le village pauvre et rural de la championne olympique algérienne de boxe Imane Khelif, au cœur malgré elle d'une controverse sur le genre, a laissé exploser sa joie après la victoire de la jeune femme ce vendredi 9 août aux JO de Paris. « C'est la victoire de l'Algérie », a déclaré aux médias son père, Omar Khelif, qui a regardé le combat diffusé sur un écran géant dans le stade avec le reste du village à Biban Mesbah. Suivant la tradition du baroud, des habitants ont tiré en l'air en l'honneur de la boxeuse de 25

ans, victorieuse de la Chinoise Yang Liu en moins de 66 kg, et alors que des enfants arboraient son nom sur le front. À Biban Mesbah, localité d'environ 6 000 habitants, située à 10 km de Tiaret, les youyous se mêlant au nom de la boxeuse et au célèbre slogan « one two three, viva l'Algérie ». Des centaines de bénévoles étaient venus dès le matin participer aux préparatifs du grand soir. Malgré des températures caniculaires (plus de 46 degrés), les hommes ont mené une vaste opération de nettoyage pendant que des dizaines de femmes s'affairaient à cuisiner un couscous géant.

« Imane Khelif a honoré l'Algérie »

« Nous nous sommes mis d'accord pour donner un nouveau visage au village et lui insuffler une nouvelle vie, avec la victoire d'Imane Khelif », a confié son cousin Mounir Khelif, 36 ans. « Nous nous sommes entraînées, certaines ont apporté du couscous, d'autres de l'huile et des légumes, tandis que celles qui ne pouvaient pas aider avec des provisions, ont

contribué à la préparation », a raconté Amina Saadi, 52 ans, mère de six enfants. « Nous sommes tous unis derrière Imane Khelif qui a honoré l'Algérie, c'est le moins que l'on puisse lui offrir », a-t-elle dit. Sur les réseaux sociaux, la boxeuse a été victime d'une campagne de haine, empreinte de racisme et alimentée par plusieurs dirigeants populistes comme Donald Trump ou Giorgia Meloni, la représentant comme un « homme combattant des femmes ». « Je suis une femme forte avec des pouvoirs spéciaux. Depuis le ring, j'ai envoyé un message à ceux qui étaient contre moi », a-t-elle répondu vendredi soir après son sacre. La controverse a éclaté à Paris quand son adversaire en 8e de finale, Angela Carini, a abandonné dès les premières secondes du match. La Première ministre italienne a alors dénoncé « un combat qui n'était pas sur un pied d'égalité ». En pleine campagne présidentielle américaine, Donald Trump s'est ensuite emparé du sujet, et a continué à le faire en meeting dans les heures qui ont suivi le combat victorieux de la boxeuse.

FINALE DU 800 MÈTRES MESSIEURS

Djamel Sedjati remporte le bronze

41", 50c, derrière le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, déclaré champion olympique avec un temps de 1', 41", 19", alors que le Canadien, Aron est lui vice-champion olympique avec un temps de 1', 41" 20 c. C'est là un résultat inattendu, mais cela reste la loi implacable du sport, où l'on peut gagner comme on peut passer à côté ou réaliser un résultat qu'on n'attendait pas. Sedjati a mal géré sa course, sortant tardivement du couloir pour amorcer son attaque, alors que le Kenyan avait mené le bal dès le départ et avait imposé son rythme infernal suivi par le Canadien Arol et le Français Gabriel Tual qui a été relégué à la 4e place après le retour de

Sedjati. L'essentiel pour notre demi-fondiste est qu'il a fait du mieux qu'il pouvait et s'était donné à fond pour décrocher une médaille olympique quelle que soit sa couleur. La concurrence pour le podium olympique s'annonçait en effet des

plus difficiles au stade de France entre plusieurs prétendants au podium. Avec cette médaille de bronze, l'Algérie termine ses Jeux olympiques avec 2 médailles d'or et une de bronze. L'Algérie se hisse à la 30eme place du classement général.

FRAÎCHEMENT MÉDAILLÉES D'OR

Nemour et Khelif demain à Alger

La championne algérienne Iman Khelif et la gymnaste algérienne Kaylia Nemour seront accueillies avec une cérémonie populaire et officielle demain à leur retour en Algérie avec le reste de la délégation algérienne partici-

pant aux Jeux Olympiques de Paris. Khelif est arrivée vers 2h30 du matin au siège de la délégation algérienne au village olympique après avoir terminé tous ses engagements liés à son combat et à sa médaille d'or en -66 kg.



Grand espoir de l'athlétisme algérien, le coureur Djamel Sedjati n'a pas réussi l'exploit de remporter la course du 800

mètres. Il s'est finalement contenté d'une troisième place synonyme de médaille de bronze. Il a réalisé un temps de 1'

RECRUTEMENT DES DIPLÔMÉS DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ENSEIGNANTS

Les assurances de Belabed

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a assuré que tous les diplômés des Écoles supérieures des enseignants seront recrutés par le secteur, soulignant que même si les postes d'emploi ne sont pas ouverts dans certaines spécialités, les titulaires du diplôme seront orientés vers d'autres matières, avec la préservation des acquis salariaux et de grade...

Cette année, 33 818 diplômés des Écoles supérieures des enseignants, 13 637 professeurs d'anglais au primaire et 16 212 professeurs d'éducation physique ont été recrutés, sachant qu'auparavant, les enseignants de langue arabe prenaient en charge ces matières, a précisé le ministre, jeudi dernier, lors de la conférence nationale de mise en œuvre du plan opérationnel de la rentrée scolaire 2024/2025. Concernant l'enseignement secondaire, et pour la première fois depuis l'indépendance, dans le monde arabe et en Afrique, 292 enseignants pour sourds-muets seront nommés, après que le président Tebboune, a décidé la création de l'École nationale supérieure des enseignants des sourds-muets, qui est chargée de former les enseignants pour la catégorie de personnes aux besoins spécifiques, ce qui est un indicateur confirmant la qualité de l'éducation en Algérie au niveau international, a indiqué Belabed. Il a affirmé que tout est fin prêt pour la reprise des classes dans des conditions optimales.

«Nous travaillons à garantir une rentrée scolaire stable, sécurisée et dans les délais», a soutenu le ministre. Il a souligné que l'organisation de cette rencontre vise à s'enquérir du taux de mise en œuvre du plan opérationnel de la prochaine rentrée scolaire, à évaluer l'avancement de toutes les opérations liées à ce rendez-vous important et à confirmer sa mise en œuvre dans les délais impartis, au niveau de chaque wilaya, en vue de les soumettre au Premier ministre. Le ministre a évoqué, à nouveau, les nouveautés prévues pour cette année scolaire, dont la généralisation de l'enseignement de l'anglais aux élèves en 5e année



primaire. «Aujourd'hui, nous avons achevé l'introduction de la langue anglaise dans le cycle primaire après trois ans, une décision courageuse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a-t-il indiqué. Il a assuré, dans le sillage, que les manuels scolaires pour cette matière et les autres sont édités en quantités suffisantes. Il a ajouté que «cette année verra la dotation de 1.700 écoles primaires en tablettes numériques, et le nombre d'écoles équipées en ce genre

de matériel au niveau national atteindra 5.000 écoles primaires». Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité de doter les établissements scolaires en différentes structures et équipements requis, notamment le chauffage, le dépistage et le suivi sanitaire, la distribution de livres scolaires et l'ouverture des cantines dès le premier jour de la rentrée scolaire. S'agissant de la prime de scolarité de 5.000 DA, le ministre a souligné que l'opération de sa distribution aux

bénéficiaires a atteint 99 %, et ce en exécution des instructions du président Tebboune, qui a ordonné sa remise au moins un mois avant la rentrée scolaire, et ce pour permettre aux parents de l'exploiter dans l'achat des fournitures scolaires pour leurs enfants. Sur le plan professionnel et social, Belabed a indiqué que 94.479 fonctionnaires du secteur ont bénéficié d'une promotion à des échelons supérieurs alors que 254.705 salariés ont été recrutés, sans oublier l'insertion de 103.457 salariés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale, en plus de 5.969 contractuels dans le dispositif de l'action sociale et l'intégration de 62.262 enseignants dans les trois paliers scolaires. Cette conférence d'une journée permet, de s'enquérir du taux de préparation des directions de l'éducation des différentes wilayas du pays pour la prochaine année scolaire, d'évaluer le taux d'achèvement des opérations de régulation définitive des organisations éducatives et d'orientation des élèves, en plus d'informer les parents des décisions des conseils scolaires, des commissions de wilayas de recours, après la fin de leur scolarité, ainsi que d'autres dossiers contenus dans le plan opérationnel de la prochaine année scolaire.

S.F.

RENTÉE SCOLAIRE 2024/2025

Début de l'opération de vente des manuels

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, dans un communiqué, le début de l'opération de vente des livres et manuels scolaires et ce en prévision de la prochaine rentrée des classes. «Cette opération qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain se fait au niveau de l'ensemble des points de vente réservé par les directions des wilayas», pré-

se-t-on de même source. Notons que le premier responsable du secteur Abdelhakim Belabed, avait appelé à assurer la fourniture de stocks de manuels scolaires dans chaque établissement, en fonction de ses besoins réels, à établir la liste des superviseurs du processus de vente et distribuer, dans les délais, les livres aux élèves issus de familles démunies.

LA JUSTICE A TRANCHÉ DÉFINITIVEMENT

23 entreprises passent dans le giron de l'Etat

L'opération de transfert de biens mobiliers et immobiliers saisis à la suite de décisions définitives rendues par des tribunaux, dans le cadre d'affaires de corruption, se poursuit. 23 unités de production, qui appartenaient à des hommes d'affaires condamnés dans des affaires de corruption, de blanchiment d'argent, de transferts illicites vers l'étranger, de surfacturation ou encore de financement de campagne électorale, ont été transférées, jeudi, à trois grands groupes publics. Elles l'ont été au cours d'une réunion présidée par le ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, en présence des PDG de groupes et sociétés de participation de l'Etat ainsi que des représentants des services des domaines.

A l'occasion de cette réunion, Ali Aoun a instruit les responsables des groupes qui ont hérité de ces unités industrielles des oligarques condamnés de les prendre en charge et de les gérer.

Il a également exhorté les services des domaines et les premiers responsables des groupes industriels publics à se rapprocher et coordonner leurs efforts pour accélérer l'opération de reprise de ces 23 unités industrielles concernées, en coordination avec les services locaux des domaines, pour l'élaboration des procès-verbaux liés à cette opération. Présent à cette rencontre, le représentant du groupe Madar a indiqué qu'on est entré dans la «phase pratique de la reprise des biens

saisis» et que cette opération vise à accélérer le processus pour rendre les entreprises concernées opérationnelles et qu'elles reprennent leurs activités. Il s'agit également, a-t-il ajouté, «de créer de nouveaux emplois et de convoquer les anciens employés pour les réintégrer dans leurs postes et créer éventuellement de nouveaux postes». De son côté, le président du groupe Gica a annoncé la reprise de «quatre briqueteries situées dans les wilayas de Batna, Mascara, Médéa et Tiaret».

Le groupe Imetal, qui chapeaute le segment sidérurgie de l'industrie, prend dans son portefeuille d'entreprises les sociétés Casteel, GTrans, Kia Motors et Glovis. Hier, une cérémonie de remise de l'usine sidérurgique Casteel Industry, située dans la zone de Draâ El Hadja, à M'sila, a été organisée. A cette occasion, le président-directeur général de Fondal S.p.a., Noureddine Salhi, cité dans une dépêche de l'APS, a déclaré que la société entamera une opération «de réhabilitation» de l'usine, à l'arrêt depuis 2019, et procédera à une «évaluation complète» de son état, en vue du démarrage de la production «dans les meilleurs délais possibles». Salhi a estimé que cette remi-

se de Casteel à la société Fondal constitue un «acquis important» à l'entreprise qu'il dirige ainsi que pour l'activité économique dans la wilaya de M'sila, d'autant, a-t-il dit, que l'usine «possède les qualifications techniques nécessaires pour produire efficacement», et que la plupart des machines qui s'y trouvent sont «en bon état», y compris le fourneau principal. Il a en outre souligné que l'expérience acquise par la société Fondal sera mise à contribution pour «redémarrer l'usine» et lui permettre d'atteindre les objectifs escomptés, en vue de participer au soutien et au développement de l'économie nationale.

L'usine dont il s'agit s'étend sur une superficie de 23.000 m², et dispose d'une capacité de production de 550.000 tonnes/an de rond à béton. En procédant de la sorte, l'Etat a fait des choix structurels, en préservant l'outil industriel, qui devra tourner à plein régime, une fois les entreprises transférées, remises en marche, ainsi que des milliers d'emplois. Il a en fait préféré regarder le bon côté de la médaille. Et il a raison. Si ces entreprises avaient fermé leurs portes, cela ne servirait personne.

Y.S.

TOURISME

Instructions pour relancer l'activité des unités hôtelières confisquées

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a donné des instructions en vue d'accélérer la prise de mesures nécessaires à l'effet de relancer l'activité des unités hôtelières récupérées au titre des biens confisqués en vertu de jugements définitifs de la justice, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. «Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant les biens confisqués en vertu de jugements définitifs de la justice, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a tenu ce jour, jeudi 8 août 2024, une séance de travail au siège du ministère avec le P-DG du Groupe Hôtellerie, Tourisme, Thermalisme (GHTT), consacrée aux actifs et biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, et qui ont été transférés au GHTT,

conformément aux conclusions de la dernière session de la réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE)», a précisé le communiqué. Il s'agit de deux hôtels situés à Alger, lesquels ont été intégrés à l'Entreprise de gestion hôtelière EGH El Djazair, et deux autres hôtels et un complexe touristique (Bungalows) à Azzefoune et Azazga (Tizi-Ouzou), intégrés à l'ETK Tizi Ouzou, en sus d'un projet hôtelier au niveau de la wilaya de Ouargla, intégré à l'EGT Ghardaïa, ajoute la même source. Lors de cette réunion, le ministre «a instruit le PDG du GHTT à accélérer la prise des mesures nécessaires en vue de relancer l'activité des unités hôtelières récupérées, qui font désormais partie du parc hôtelier du groupe, et d'achever les travaux des projets d'établissements hôteliers en cours de réalisation».

CÉRÉALES

Déclassement de terres agricoles pour la réalisation de silos de stockage au niveau de dix-huit wilayas

Plusieurs parcelles de terres agricoles ont été déclassées pour la réalisation de silos de stockage de céréales, au niveau de 18 wilayas, en vertu d'un décret exécutif publié au journal officiel n° 53. Selon ce décret n° 24-251 signé le 29 juillet dernier par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, la superficie globale des

parcelles déclassées est de 86 hectares et 96 ares. Ces parcelles sont situées au niveau des wilayas de Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Blida, Bouira, Sétif, Saïda, Sidi Bel Abbés, Guelma, M'sila, Oran, Boumerdes, Tissemsilt, Khenchela, Souk-Ahras, Aïn Defla et Relizane.

ADOPTION D'UNE CONVENTION DE L'ONU SUR LA CYBERCRIMINALITÉ

Succès de la diplomatie algérienne



Les efforts inlassables déployés par la diplomatie algérienne au niveau international, sous la conduite du président Tebboune, ont été couronnés jeudi dernier, par l'adoption du texte d'une Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité qui vient s'ajouter aux nombreux succès que l'Algérie n'a cessé de remporter. Ce texte, adopté par le Comité Intergouvernemental chargé d'éla-

borer une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, présidé par l'ambassadeur algérienne Faouzia Mebaraki, représente un succès qui a couronné trois années consécutives de négociations intenses avec l'ensemble des Etats membres. Le Comité intergouvernemental a tenu huit sessions consacrées aux

négociations, alternées de consultations intensives menées par la diplomate algérienne et son équipe, non sans faire face à moult défis, avec les acteurs les plus influents dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et d'autres Etats membres. Les efforts de la diplomatie algérienne ont été couronnés par l'adoption du texte intégral de la Convention onusienne par consensus avec l'enregistrement de demandes de vote sur certains points, sans que cela n'empêche l'adoption du texte intégral à l'unanimité et sans vote, un résultat qui était bien au-dessus des espérances compte tenu du caractère controversé de l'objet de l'accord et des complexités liées au contexte actuel de la situation internationale.

APRÈS SA MÉDAILLE D'OR AUX JO DE PARIS

L'ambassade des USA en Algérie félicite Imane Khelif



Toujours aussi brillante dans le ring, Imane Khelif a disputé, vendredi dernier, la finale des -66kg aux Jeux olympiques de Paris et a merveilleusement fait face à la Chinoise Yang Liu, pourtant plus expérimentée. Khelif est championne olym-

pique. Un titre bien mérité. «Toutes nos félicitations pour Imane qui a combattu pour l'Algérie et décroché l'or. Elle a surtout véhiculé un message contre la haine et les discriminations», a écrit de son côté l'ambassade des USA en Algérie.

STRATÉGIE IRANIENNE

Une pause avant la tempête?

Le guide spirituel suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, et ses militaires sont en pause stratégique avant une éventuelle attaque contre Israël. Sous la plume d'Elena Fritz, on peut lire que les récents développements au Moyen-Orient ont de nouveau tenu le monde en haleine. L'Iran se trouve dans une pause stratégique avant une éventuelle attaque contre Israël. Cette phase de retenue laisse les forces armées israéliennes ainsi que leurs alliés occidentaux dans une attente tendue. «Plus l'Iran maintient cette pause, dit Fritz, plus ses chances de succès sont grandes». Alors que Tel-Aviv mise sur une riposte rapide pour tirer le meilleur parti du soutien américain, plusieurs signes indiquent que la prochaine attaque de l'Iran pourrait être beaucoup plus grave que les actions précédentes. La récente bavure d'Israël, à savoir l'assassinat d'un



invité de marque à Téhéran et une attaque à la roquette contre une installation diplomatique dans un pays tiers, a considérablement exacerbé les tensions. Même si la riposte attendue de l'Iran n'entraîne pas de conflit immédiat, la probabilité d'une guerre entre ces deux puissances antagonistes reste extrêmement élevée. L'Iran et Israël sont des rivaux qui peuvent difficilement coexister dans le climat géopolitique actuel du Moyen-Orient. Un conflit semble donc inévitable, si ce n'est maintenant, du moins dans un avenir proche. «A long terme, Israël a peu de chances de réussir dans une guerre

d'usure. Par conséquent, Tel-Aviv pourrait tenter d'impliquer les États-Unis dans le conflit ou de jouer la carte nucléaire. La probabilité d'une utilisation du nucléaire au Moyen-Orient est considérée comme plus élevée que dans d'autres conflits actuels, comme celui en Ukraine». La situation géopolitique actuelle au Moyen-Orient est complexe et très instable. Les choix stratégiques de l'Iran et les réactions d'Israël et de ses alliés auront un impact majeur sur l'avenir de cette région. Il reste à voir comment la situation va évoluer et quel rôle les acteurs internationaux vont jouer

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES 2024/2025

Mise en place d'une cellule d'écoute au profit des nouveaux bacheliers

Une cellule d'écoute téléphonique a été mise en place au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de répondre aux questions des nouveaux bacheliers (session 2024) concernant les inscriptions universitaires, a indiqué vendredi dernier, un communiqué du ministère. «Une cellule d'écoute téléphonique a été mise en place au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au profit des concernés par les inscriptions universitaires pour la session 2024/2025, chargée de répondre à toutes les questions concernant les inscriptions universitaires et les interventions techniques, et ce du 10 au 15 août 2024», a précisé la même source. Les



personnes concernées peuvent contacter les numéros suivants : 023238472/ 023238473/ 023238474 et 023238475, lit-on dans le communiqué.

Pourquoi les États-Unis ne peuvent rien refuser à Netanyahu

Pour le journaliste et analyste politique Robert Inlakesh, la visite du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu aux États-Unis s'est avérée très embarrassante pour le gouvernement et le système politique américains. Toutefois, les raisons de l'accueil réservé au dirigeant israélien, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour crimes de guerre, sont multiples et ne se limitent pas au lobby sioniste. Le discours de Netanyahu au

Congrès ressemblait, dit Inlakesh, à celui d'un chef de secte s'adressant à ses adhérents, à l'exception évidente de la législatrice démocrate Rashida Tlaib qui a choisi d'organiser une protestation silencieuse. Le Premier ministre israélien a été plus applaudi que tout autre dirigeant étranger s'adressant au Congrès, et a battu l'ancien Premier ministre britannique Winston Churchill pour y avoir prononcé le plus grand

nombre de discours, tout en attaquant les manifestants américains pour avoir fait usage de leurs droits au titre du Premier Amendement. Truffé de mensonges grossiers, de déformations et de semi-vérités tortueuses, le dirigeant israélien a reçu éloges et soutien, les seules objections portant sur son manque de détermination à parvenir à un accord d'échange de prisonniers avec la Résistance palestinienne. En outre,

près de la moitié des membres du Parti démocrate au Congrès ne se sont pas présentés à son discours, ce qui n'était en rien une manifestation de leur opposition à l'entité sioniste, mais avait davantage à voir avec la relation du Parti démocrate avec Netanyahu. À l'exception notable d'une poignée de législateurs démocrates qui ont exprimé clairement leur dégoût pour les crimes de guerre israéliens dans la bande de Gaza.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN
redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@l'expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉTABLISSEMENT D'UN CAHIER DES CHARGES ADAPTÉ

Le gouvernement remet de l'ordre dans l'audiovisuel

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a signé le 23 juillet dernier, un décret exécutif établissant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle...

Le texte de loi a été publié le 7 août au Journal officiel n°53. Les dispositions dont il est question s'appliquent à tout service de diffusion télévisuelle chaîne de télévision ou service de diffusion sonore chaîne de radio ou web TV ou web radio, généraliste ou thématique, diffusant par voie satellitaire, par voie hertzienne terrestre, par câble et par internet, en clair ou par un procédé de cryptage, relevant du secteur public ou autorisé. Dans son article 6, le décret stipule : «Tout service de communication audiovisuelle et/ou service de communication audiovisuelle en ligne doit adopter sa propre charte de déontologie régissant ses programmes portant les valeurs, les principes et les règles morales universellement reconnues, sans préjudice des règles énoncées dans la charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, élaborée par le conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Cette charte est communiquée à l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel». Par

ailleurs, les professionnels de l'audiovisuel sont appelés dans le cadre de ce texte de loi, «d'appliquer les règles relatives à la production, à la programmation et à la diffusion des programmes d'expression directe, définies par l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel ainsi que l'instance chargée de la surveillance des élections». De même, qu'ils sont tenus de «participer à la couverture de la campagne électorale, d'assurer la répartition équitable de temps d'antenne entre les candidats, telle que déterminée par l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel et par l'instance chargée de la surveillance des élections, de respecter la période du silence électoral conformément à la législation en vigueur, et de s'abstenir de diffuser des sondages d'opinion sur les intentions de vote des électeurs pendant la période du silence électoral».

Les messages recadrés

Le décret en question souligne, dans un autre registre, que tout service de communication



audiovisuelle et/ou service de communication audiovisuelle en ligne s'engage dans les programmes diffusés de ce qui suit : «ne pas porter atteinte à la dignité de la personne humaine, à sa vie privée, son honneur, son intégrité morale, sa santé et sa sécurité, s'abstenir de faire l'apologie de la violence et ne pas inciter à la haine, à la discrimination raciale et/ou au terrorisme à l'égard de toute personne en raison de son origine, de son genre, de son appartenance à une race ou à une religion déterminée ; ne pas encourager l'esprit d'exclusion, la diffamation, l'offense ou l'injure à l'encontre des personnes, éviter

l'exploitation de la souffrance humaine à des fins promotionnelles ou publicitaires ou pour dévaloriser le statut et la dignité des individus(....)».

Le texte indique également que «tout service de communication audiovisuelle et/ou service de communication audiovisuelle en ligne est tenu de faire connaître la grille de son programme, au plus tard, quinze (15) jours avant le premier jour de diffusion des programmes annoncés au public, par tout moyen approprié». Par ailleurs, «tout service de communication audiovisuelle et/ou service de communication audiovisuelle en ligne, s'engage à respecter les

dispositions législatives et réglementaires en vigueur relatives à la publicité, au parrainage, au placement de produit ainsi qu'à la télé-achat». Il est également expliqué dans le décret que les messages publicitaires diffusés «ne doivent faire appel, ni oralement, ni visuellement, à des personnes présentant régulièrement les journaux d'information audiovisuels et les programmes d'information dans les médias nationaux, ni à des personnes ayant fait l'objet de poursuites pénales tant en Algérie qu'à l'étranger». Et fait nouveau : le temps consacré à la diffusion des messages publicitaires ne peut dépasser huit (8) minutes/par heure de diffusion en sa globalité. En outre, la durée des programmes qui peuvent être interrompus par des messages publicitaires ne doit pas être inférieure à vingt-six (26) minutes, à l'exception des programmes qui relèvent de la catégorie du publi-reportage ou du télé-achat. «Dans le cas où les programmes transmettant les compétitions sportives, les événements ou les spectacles sont constitués de séquences détachées comprenant des intervalles, les messages publicitaires peuvent être insérés dans ces intervalles».

Youcef S.

REMISE EN SERVICE DE LA LIGNE FERROVIAIRE DE TRANSPORT DE VOYAGEURS ALGÉRIE-TUNISIE

Zahana a donné hier à Souk Ahras le coup d'envoi

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a donné, hier, depuis la gare ferroviaire internationale de Souk Ahras, le coup d'envoi officiel de la remise en service de la ligne ferroviaire de transport de voyageurs entre l'Algérie et la Tunisie. Selon les explications fournies au ministre, cette ligne de chemin de fer de 357 km, qui reprend du service après un arrêt de 30 ans, est assurée par un train composé de deux voitures de 1ère classe et de deux autres de 2ème classe, pour une capacité de 300 passagers par voyage, en plus d'un wagon-restaurant et d'un autre pour les bagages. Des responsables de la Société nationale de transports ferroviaires (SNTF), ont fait savoir que le premier voyage commercial s'élancera de la gare de Tunis aujourd'hui, tandis que le voyage inaugural depuis l'Algérie partira de la gare d'Annaba le mardi prochain. Un voyage quotidien sera pro-

grammé depuis la gare d'Annaba pour rallier la capitale tunisienne en passant par Souk-Ahras, Ghardimaou, Jendouba et Beja (Tunisie), a-t-on également précisé, soulignant que le nombre de voyages sera progressivement augmenté, ainsi que le nombre de places et ce, en fonction de la demande. Les formalités de police et de douanes s'effectueront au niveau de la gare internationale de Souk-Ahras, pour l'Algérie, et dans la gare de Ghardimaou pour la République tunisienne, a-t-on également expliqué. La ligne ferroviaire reliant l'Algérie à la Tunisie a été rétablie après près de 30 ans d'interruption, comme l'a annoncé, jeudi dernier, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. Le premier train commercial partira de la gare de Tunis le dimanche 11 août, tandis que le départ de la gare d'Annaba est prévu pour le mardi 13 août 2024. Le

train, qui desservira cette ligne de 357 km, sera composé de deux voitures de première classe et de deux voitures de deuxième classe, offrant une capacité totale de 300 passagers par voyage. Il comprendra également une voiture de restauration et une voiture supplémentaire pour les bagages. Un service quotidien sera assuré entre les deux pays, avec un départ initial depuis la gare d'Annaba, en passant par Souk-Ahras, Ghardimaou, Jendouba et Bizerte, pour arriver à Tunis. Le nombre de trajets et de sièges sera ajusté progressivement en fonction de la demande des voyageurs.

Les horaires des trains seront les suivants :

-Départ de la gare d'Annaba : dimanches, mardis et jeudis à 09h00, arrivée à Tunis à 18h27
-Départ de la gare de Tunis :

lundis, mercredis et vendredis à 08h25, arrivée à Annaba à 18h20. Les procédures de transit se déroulent à la gare internationale de Souk-Ahras en Algérie et à Ghardimaou en Tunisie. Les billets seront disponibles à la vente dans les gares d'Annaba et de Souk-Ahras, ainsi que dans les gares d'Alger, d'Oran et de Constantine.

Les tarifs des billets sont les suivants :

-Première classe : 1.900 DA
-Deuxième classe : 1.640 DA
-Aller-retour en première classe : 3.485 DA
-Aller-retour en deuxième classe : 3.040 DA

Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, et une réduction de 50 % est accordée pour les enfants de 4 à 12 ans.

ALGER-ALICANTE

Algérie Ferries reporte la traversée au 13 août

Algérie Ferries informe ses passagers que la traversée Alger-, initialement programmée pour le 11 août à 17h00, a été reportée au 13 août à 19h00. Ce changement intervient en raison de contraintes opérationnelles imprévues. Les passagers concernés effectueront alors cette traversée à bord du navire Badji Mokhtar 3. Algérie Ferries présente ses excuses pour tout désagrément causé par ce report et remercie ses clients pour leur compréhension.

Algérie Ferries annonce plusieurs ajustements dans son programme de traversées, affectant ainsi plusieurs liaisons. Ainsi, ces modifications

incluent donc des changements de dates, d'horaires, ainsi que de destinations pour certaines traversées.

-Alicante-Oran : La traversée prévue le 6 août à 19h00 est avancée à 11h00 le même jour. Le trajet sera assuré par Algérie 2.

-Oran-Alicante : La traversée du 7 août est reportée au 11 août à 22h00, à bord du Tassili 2.

-Alicante-Oran : La traversée initialement prévue le 8 août est donc avancée au 7 août à 19h00, à bord du Algérie 2.

-Oran-Alicante : La traversée prévue le 9 août est alors reportée au 11 août à 22h00. Et ce, à bord du Tassili 2.

-Skikda-Gênes : La traversée program-

mée pour le 8 août change alors de destination et deviendra une traversée Alger-Marseille, prévue à 18h00 le même jour. Elle sera effectuée à bord du Baji Mokhtar 3.

-Gênes-Skikda : La traversée du 9 août est modifiée en une traversée Marseille - Skikda, prévue le 12 août à 14h00, à bord de Algérie 2.

-Oran-Sète : La traversée initialement prévue le 9 août est alors changée en une traversée Oran - Marseille, prévue le 11 août à 10h00. Et ce, à bord du Algérie 2.

-Marseille-Skikda : La traversée prévue pour le 7 août est reportée au 12 août à 14h00 à bord du Algérie 2.

-Skikda-Marseille : La traversée du 10 août est reportée au 13 août à 12h00, à bord du Algérie 2.

-Marseille-Oran : La traversée prévue pour le 12 août est reportée au 14 août à 14h00, à bord du Algérie 2.

-Oran-Sète : La traversée prévue pour le 15 août est retardée de quelques heures, passant de 11h00 à 17h00, à bord du Algérie 2.

-Sète-Oran : La traversée du 16 août est également décalée de 17h00 à 20h00, à bord du Algérie 2.

-Alicante-Alger : La traversée du 10 août change de destination pour devenir une traversée Alicante - Oran, prévue le 12 août à 19h00, à bord du Tassili 2.

BAISSE DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES EN 2023

Les précisions du ministre du Commerce

Dans son rapport annuel 2023 qui vient d'être publié, la Banque d'Algérie a fait état d'une baisse de la valeur des exportations hors hydrocarbures l'année dernière, affichant 5,058 milliards de dollars contre 5,978 milliards de dollars en 2022....

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, s'est exprimé jeudi dernier, au sujet de cette baisse de la valeur des exportations hors hydrocarbures en 2023. Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de remise de diplômes aux étudiants du Centre de formation relevant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), le ministre a expliqué qu'il «s'agit d'une baisse en valeur et non en quantité», car beaucoup de marchandises exportées par l'Algérie «ont vu leur prix stabilisés l'année dernière», après leur hausse suite à la pandémie de la Covid-19, pour ne citer que les phosphates et les engrais. Zitouni a rassuré que le volume des exportations algériennes a «connu une courbe ascendante» en dépit de la baisse des prix de certains produits exportés et que cette cadence s'accélère dans les prochaines années. Dans son rapport, la Banque d'Algérie a indiqué que «les exportations de biens hors hydrocarbures affichent 5,058 milliards de dollars à fin décembre de l'année 2023 contre 5,978 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 919 millions de dollars (-15,4 %). Cette baisse en valeur intervient suite au recul des exporta-



tions de demi-produits et ce, en dépit de la hausse appréciable des exportations de biens alimentaires (+159 millions de dollars) et de l'électricité (+123 millions de dollars)», explique la banque centrale. La Banque d'Algérie a détaillé la composante des exportations hors-hydrocarbures durant l'année écoulée. «La décomposition des exportations de biens par groupes de produits fait ressortir la prédominance de quatre groupes de produits au sein des exportations de biens hors hydrocarbures à savoir : les demi-produits, les biens alimentaires, l'électricité, et les produits bruts», selon le document. «Les exportations de demi-produits, qui représentent 78,6 % des exportations de biens hors hydrocarbures, ont baissé de près de 21,8 % passant de 5,086 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 3,977 milliards

de dollars à fin décembre 2023», lit-on dans le rapport. Le document note qu'à l'intérieur de ce groupe de produits, les exportations de fertilisants ont enregistré la plus importante baisse (-1,556 milliard de dollars) pour atteindre 1,687 milliard de dollars à fin décembre 2023 contre 3,243 milliards de dollars à fin 2022. La même source rappelle que le prix du gaz naturel représente près de 80 % du coût de fabrication des engrais azotés et que ce dernier a enregistré «une baisse importante sur les marchés mondiaux au cours de l'année 2023». Par conséquent, indique le rapport, les prix mondiaux des fertilisants ont été fortement impactés à la baisse durant cette période. Avec une part de 8,5 % des exportations de biens hors hydrocarbures, les exportations de biens alimentaires ont progressé de près de 159 millions de dollars (+59,1

%) passant de 269 millions de dollars à fin décembre 2022 à 428 millions de dollars à fin décembre 2023, note le rapport de la banque centrale. L'essentiel de cette hausse s'explique par la progression des exportations de sucre 28 de 154 millions de dollars (89 millions de dollars à fin décembre 2022 contre 243 millions de dollars à fin 2023), indique la même source. Représentant 5,6 % des exportations de biens hors hydrocarbures, les exportations de l'électricité ont sensiblement augmenté passant de 162 millions de dollars à fin décembre 2022 à 285 millions de dollars à fin décembre 2023, lit-on dans le rapport de la Banque d'Algérie. Les exportations de produits bruts, qui représentent 5,1 % des exportations de biens hors hydrocarbures, ont reculé de près de 7 millions de dollars (-2,8 %) passant de 263 millions de dollars à

fin décembre 2022 à 256 millions de dollars à fin décembre 2023. «L'essentiel de cette baisse s'explique par le recul des exportations de papiers ou cartons à recycler 29 de 12 millions de dollars (24 millions de dollars à fin 2022 contre 12 millions de dollars à fin 2023)», selon le même rapport. Globalement, selon la banque centrale, les exportations de biens ont atteint 55,554 milliards de dollars à fin décembre 2023 contre 65,716 milliards de dollars à fin décembre 2022, soit un recul de 10,161 milliards de dollars (-15,5 %). «Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des exportations d'hydrocarbures», selon la même source. Suite au recul des cours mondiaux du pétrole et du gaz naturel, les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 9,242 milliards de dollars (-15,5 %) pour atteindre 50,496 milliards de dollars à fin décembre 2023 contre 59,738 milliards de dollars à fin décembre 2022, explique-t-on. Et de souligner : «Cette baisse est exclusivement due à l'effet prix dans un contexte de légère hausse des quantités d'hydrocarbures exportées. En effet, ces dernières exprimées en tonnes équivalent pétrole (TEP) ont progressé de 3,5 % entre 2022 et 2023. Cette hausse est tirée par celle des hydrocarbures gazeux (+6,4 %) alors que ceux liquides n'ont augmenté que de 0,5 %.» Parallèlement, les importations de biens ont enregistré une hausse de 10,5 %, et passent de 38,757 milliards de dollars à fin décembre 2022 à 42,842 milliards de dollars à fin décembre 2023. «Cette hausse des importations a concerné, essentiellement, les biens d'équipements industriels, les biens de consommation non alimentaires et les autres produits», selon le rapport de la BA.

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES MARITIMES

Le volume dépassera les dix milliards de dollars en dix ans

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Lakhroukh a indiqué, jeudi dernier, à Oran, que le volume des investissements dans les infrastructures maritimes dépassera les 10 milliards de dollars en l'espace de dix ans. Dans une déclaration à la presse en marge de sa supervision de la mise en œuvre du premier tronçon de la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, s'étendant sur une distance de plus de 8 km., Lakhroukh a souligné que «le volume des investissements dans les infrastructures maritimes dépassera les 10 milliards de dollars d'ici dix ans», ce qui a nécessité la création d'un groupe de travaux maritimes, pour mettre en œuvre ces projets qui auront un impact significatif sur l'économie nationale. Pour rappel, le Conseil des participations de l'Etat, lors de sa 187ème session, dont les travaux ont été présidés par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a approuvé, lundi dernier, le projet de création d'un Groupe de travaux maritimes (GTM), pour mettre en œuvre les investissements, dont le lancement est prévu dans le domaine du développement des installations et infrastructures maritimes. Ce groupe, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la vision stratégique relative au renforcement des capacités

nationales de réalisation et d'ingénierie dans divers domaines, sera un outil efficace pour la mise en œuvre des investissements prévus lancés dans le domaine du développement des installations et des infrastructures maritimes, qui accompagnera la dynamique prévalant dans l'économie nationale, notamment dans son aspect lié à la promotion des exportations hors hydrocarbures, selon un communiqué publié par les services du Premier ministre à l'issue de cette séance. Concernant les travaux ferroviaires, Lakhroukh a souligné que «6.000 km de réseau ferroviaire a été réalisé au

niveau national et nous aspirons atteindre 15.000 km dans le cadre de l'approche économique du Président de la République et en exécution de ses orientations visant la restructuration et le développement du secteur public dans le domaine de l'étude et de réalisation des infrastructures ferroviaires». Le ministre a ajouté que compte tenu de l'ampleur des grands projets structurants décidés par le président Tebboune pour le raccordement du réseau ferroviaire national sur l'ensemble du territoire national, il a été décidé, fin juillet dernier, la création du groupe public de

construction ferroviaire GPCF. Par ailleurs, Lakhroukh a souligné que son département ministériel aspire, à l'avenir, à relier toutes les mines actuellement en phase d'étude au réseau ferroviaire, à l'instar du projet de raccordement de Ghara Djebilet au réseau ferroviaire, qui est en cours de réalisation à un stade avancé, «avec des délais réduits pour être livré d'ici fin 2025». Le projet comprend la construction d'une voie express sur une distance de 600 mètres, dont 70 mètres en souterrain, pour un coût financier estimé à 1,7 milliard de DA.

8^E RÉUNION DES DG DES DOUANES DE LA ZLECAF

Le général-major Bakhouché y a pris part à Accra

Le DG des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a pris part, vendredi dernier à Accra (Ghana), aux travaux de la 8e réunion des Directeurs généraux des Douanes de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), indique un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). Tenue au siège du Secrétariat général de la ZLECAF, la réunion a permis d'évoquer plusieurs points relatifs aux activités des Douanes dans cette Zone, à l'instar de «l'élaboration de la version finale du titre de passage en douanes (TPD) et l'examen des questions en suspens concernant le certificat d'origine électronique», selon la même source. A cette occasion, «les rapports des différents comités de la ZLECAF ont été examinés,

notamment celui de la 8e réunion du sous-comité sur la facilitation des échanges, la coopération douanière et le transit, tenue du 6 au 8 août en cours, laquelle a précédé la réunion des DG» note le communiqué.

«Les questions de mise en œuvre liées aux annexes 3 et 8 ont été également examinées, outre la nécessité d'élaborer un cadre réglementaire sur la coopération douanière et l'assistance administrative», a ajouté la même source. Pour rappel, l'Algérie avait ratifié l'accord portant création de la ZLECAF, signé le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda), en vertu du décret présidentiel n° 21-133 du 5 avril 2021, lit-on dans le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE "BENAMAR"

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de recrutement externe la direction de l'établissement public de santé de proximité de Mekmen Benamar organise des concours pour le recrutement de :

Grade	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Spécialité demandé	Nombre de poste à pourvoir	Lieu Affectation	Condition Autre
Médecin généraliste de sante publique	Concours sur Titre	Diplôme médecine ou d'un titre reconnu équivalent	/	04	EPSP DE MEKMEM BEN AMAR	/
Médecin généraliste de sante publique	Concours sur Titre	Diplôme médecine ou d'un titre reconnu équivalent	/	02	EPSP DE MEKMEM BEN AMAR	/

Le dossier de candidature se compose comme suit :

- Demande manuscrite de participation
- 02 photos d'identité
- Fiche de renseignement .
- Copie légalisé du diplôme
- Bulletin des notes de la carrière suivre
- Justification de position du service national
- Copie légalisé de la carte national d'identité I
- Attestation de travail le cas échéant
- Certificat médical (Médecine Généraliste plus phtisiologie)
- Certificat de résidence .
- La formation de niveau supérieur au titre ou diplôme exigé pour la participation au concours
- les travaux et études réalisés, le cas échéant.

Les dossiers de candidature sont t'adresse suivante :

Direction de l'établissement public de sante de proximite Benamar dans :
-un délai de 15 jours ouvrable a compter de la date de publication du présent dans la presse écrite (Chirurgien dentiste généraliste de sante publique).
NB : aucun Dossiers de candidature ne sera retenus s'il et incomplet ou déposer après la date prévus de la cloture.

L'EXPRESS DU 11/08/2024

ANEP : N° 2431010377

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de la santé

Direction de la sante et de la population de Tiaret
Etablissement public de sante de proximite ain el hadid

AVIS DE RECRUTEMENT

Etablissement public de sante de proximité Ain el hadi lance l'ouverture des concours pour le recrutement des grades suivants :

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS D'ACCES	SPECIALITE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	STRUCTURE D'AFFECTATION	AUTRE CONDITION
Medecin Generaliste	Concours Sur Titre	Doctorat En Medecine	Medecin	08	EPSP AIN EL HADID	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes:

*Une demande manuscrite *une copie de la piece d'identité *une copie du titre ou du diplôme exige auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation **une fiche de renseignement dument remplie par le candidat -attestation de travail - attestation justifiant la position du candidat vis-à-vis le service national

-Les Candidat Definitivement Admis Seront Préalablement Dant Les Grades Postules Invité a Compléter Leurs Dossiers Administratifs Par L'ensemble Des Autres Documents Dont Notamment:

*certificats médicaux * extrait de l'acte de naissance n° 12 *deux 02 photos d'identité. fiche familial

Les dossiers de candidature seront déposés au niveau de : la sous direction des ressources humaines de l'établissement public de sante de proximite Ain el hadid (la rue zahari ben hmed A145) dans un délai de 15 jours de travail a compter de la première publication

- les dossiers incomplets ou transmis après les délais réglementaires ne seront pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 11/08/2024

ANEP : N° 2431010378

The screenshot shows the top part of the L'Express website. At the top is the large 'L'EXPRESS' logo with the tagline 'QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION'. Below it is a navigation bar with 'Accueil', 'Avis', 'Vidéos', 'Photos', and 'Plus'. The main content area features a news article titled 'Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères' with a photo of President Tebboune. There are also social media sharing options and a 'Créer une publication' button.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAF AA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 001303019002462

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 54/2024 paru dans la presse **أصوات** et L'EXPRESS du 23/07/2024 portant la réalisation d'une demi-pension 200 Rations au CEM Bradid Mohammed à BRIDA selon le lot désigné au tableau suivant :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Intitulé de l'Opération: Etude, suivi et réalisation d'une demi-pension 200 Rations au CEM Bradid Mohammed à BRIDA N° **Opération** : N..1.011.044.02.4003.000.003.23.007

Projet	Entreprise retenueet NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
la réalisation d'une demi-pension 200 Rations au CEM Bradid Mohammed à BRIDA		INFRUCTUEUX		Insuffisance d'AP

- les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.
- Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière

L'EXPRESS DU 11/08/2024

ANEP : N° 2416025646

BÉCHAR

Un programme complémentaire de logements et d'aides à l'habitat rural

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé un programme complémentaire de 1.000 logements publics locatifs (LPL) et de 1.500 aides financières à l'habitat rural en faveur de la wilaya de Bechar pour l'exercice 2024. S'exprimant en marge de la cérémonie de lancement du projet du nouveau complexe sportif d'envergure dont a bénéficié Bechar pour un coût de plus de 33 milliards de DA, Belaribi, a indiqué que ce nouveau programme d'habitat, d'un coût de plus de cinq (5) milliards de DA, dont 4 mil-

liards DA pour la réalisation du programme des 1.000 LPL et 1,3 milliards DA pour les 1.500 aides financières au programme de l'habitat rural, vise à répondre à l'attente de la population de la wilaya en matière d'habitat. Auparavant, la wilaya avait bénéficié d'un programme de 500 logements publics locatifs (LPL), 500 logements promotionnels aidés (LPA), 1.226 aides financières à l'habitat rural et 1.472 autres aides aux bénéficiaires de terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux, a fait savoir le membre du gouvernement.



CONSTANTINE

Relogement de 203 familles dans de nouveaux appartements à Ali-Mendjeli

Une opération de relogement de 203 familles qui résidaient dans le secteur urbain Boudraa-Salah (commune de Constantine) dans des appartements neufs situés dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli a été entamée dans une ambiance joyeuse. Les services de la wilaya, accompagnés de ceux de la sûreté de wilaya et de la Protection civile ont supervisé cette opération qui a concerné des familles habitant des logements précaires dans les cités An-Nasr et El Rahma dans le secteur urbain Boudraa-Salah. Le déménagement, qui s'est effectué dans

de bonnes conditions d'organisation marquées par une coordination sans faille entre la direction du Logement, celle de l'Action sociale et de la solidarité, ainsi que la commune de Constantine, a donné lieu, en parallèle, à la remise des arrêtés d'attribution à leurs bénéficiaires qui ont pu utiliser les camions mis à leur disposition pour le transfert de leurs biens mobiliers vers leurs nouvelles habitations. Selon les services de la wilaya, cette opération, inscrite dans le cadre de l'élimination des bidonvilles et des logements anciens et précaires de la ville de Constantine, a concerné

203 familles, dont 74 vivant dans le quartier El Rahma et 129 autres dans le quartier An-Nasr. Les mêmes services ont également fait savoir que les familles concernées par cette action résident désormais dans des logements neufs gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), situés dans l'extension Ouest de la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli qui compte environ 22.000 logements. Il convient de noter que les anciennes habitations des quartiers An-Nasr et El Rahma ont été démolies aussitôt après leur évacuation.

ORAN

Mise en service du premier tronçon de la route reliant le port à l'autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rekhroukh a procédé, jeudi dernier, à la mise en service du premier tronçon de la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, s'étendant sur une distance de plus de 8 km. Après avoir suivi la présentation de ce projet, le ministre a souligné que ce dernier est un chef-d'œuvre qui comprend toutes les activités des travaux publics, dont une barrière maritime, un brise-lames, deux tunnels, un pont géant et autres. Il a ajouté que cette nouvelle route a un impact économique et social et contribue à améliorer la rentabilité et la compétitivité des

entreprises activant dans le domaine de l'export et l'import à travers le port d'Oran. Cet axe routier, réalisé selon les dernières techniques et pris en charge par un groupe algéro-turc Makyol, dispose de cinq ouvrages d'art, dont un tunnel à double accès sur une longueur de 930 mètres et un autre de 1.580 m, un pont de 680 m, ainsi qu'une autre route sur mer et une voie express. Cette route périphérique devra conférer une valeur ajoutée et une dynamique économique à la capitale de l'Ouest du pays et donner une fluidité au trafic des camions se rendant au port, estimés à 1.600 camions/jour.

OUARGLA

Plusieurs projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz réalisés

Plusieurs projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel ont été concrétisés dans les zones d'extension urbaine de la wilaya d'Ouargla, en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya.

Réalisés au cours de ces deux dernières années, ces opérations de raccordement au réseau d'électricité ont ciblé 800 foyers répartis à travers 67 sites dans les zones d'extension urbaine des communes d'Ouargla, Rouissat, N'Goussa, Aïn Beida et Sidi Khouiled, a indiqué la même source.

Un montant de 225 millions de DA a été consacré pour la réalisation de ces opérations de développement, a-t-on précisé. Par ailleurs, les projets de gaz naturel, qui ont ciblé 55 sites dans les mêmes zones d'extension urbaine, ont permis le raccordement de 530 foyers en cette énergie, pour un coût de 55 millions de dinars,

a-t-on ajouté. La wilaya d'Ouargla compte un total de 108.601 abonnés au réseau électrique de basse tension (BT), avec un

taux de raccordement de 98%, alors que le nombre d'abonnés au réseau de distribution du gaz naturel est de 65.769

clients, avec un taux de raccordement estimé à 93%, selon les données de la direction de l'énergie et des mines

KHENCHELA

Vers la réhabilitation et l'équipement de onze structures de la Jeunesse et des Sports

Une opération de réhabilitation et d'équipement de 11 structures de la jeunesse et des sports sera bientôt entamée dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), El-Yazid Zouaoui. Cette action financée dans le cadre du programme de développement des Hauts plateaux sera lancée très prochainement dès lors que les entreprises devant prendre en charge les travaux ont été désignées, et il ne reste plus qu'à finaliser les formalités administratives préalables à l'installation des chantiers,

a ajouté le même responsable. Zouaoui a précisé qu'il s'agit de la réhabilitation et de l'équipement des complexes sportifs de proximité (CSP) des communes de Khenchela, de Baghaï, d'El Mahmel, de Babar, d'Ouled Rechache, de Tamza et d'Ain Touila, des maisons de jeunes Slimani-Omar et Bekhakhcha-Mohamed de Khenchela, Benzerara-Derradji de Taouzianet, ainsi que de la salle polyvalente Messaï-Sebti d'Ouled Rechache. Le DJS a souligné qu'une enveloppe financière de 76 millions de DA a été allouée à ce projet qui consistera à la repeinte des

façades extérieures et les murs intérieurs des structures concernées, à réaliser des travaux d'étanchéité et à rénover les différents réseaux. Zouaoui a rappelé qu'au cours de l'année 2023, la DJS de Khenchela avait réceptionné plusieurs projets relatifs à la réhabilitation des maisons de jeunes des communes de Chechar, de Kais, d'Ain Touila, de Bouhama, d'El Hamma, d'El Ouldja, de Metoussa et d'El Mahmel, en plus de la salle polyvalente d'Ouled Rechache et du centre de loisirs scientifiques Belaid-Houha de Khenchela.

GHARDAÏA

Plus de 16 000 hectares réservés aux cultures stratégiques

Une superficie de plus de 16.000 hectares de terres arables dédiées à l'investissement agricole pour les cultures stratégiques sera attribuée à 600 demandeurs dans la wilaya de Ghardaïa, a affirmé le DG de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri. Les demandes de foncier agricole pour l'investissement, via la plateforme numérique, s'effectuent dans la transparence, a-t-il souligné. Une modernisation du secteur qui tend à faciliter l'accès aux terres agricoles en toute transparence et dans un délai court, d'alléger les

charges administratives et de contribuer à la sécurité alimentaire, a-t-il indiqué à l'APS, en marge de l'étude des dossiers de ces demandeurs d'investissement dans les cultures stratégiques dans la wilaya de Ghardaïa. Lanasri a rappelé que les demandeurs potentiels de terre pour l'investissement agricole, pour le développement des cultures stratégiques, doivent assurer leur autofinancement et les pouvoirs publics sont appelés à les accompagner pour surmonter les entraves liées à l'électrification, la mobilisation des ressources hydriques, et l'ouverture de

pistes d'accès, avant de solliciter et bénéficier d'un prêt bancaire. Le responsable de l'ONTA a précisé que l'ensemble des dossiers des demandeurs via la plateforme numérique seront étudiés sur le terrain dans les wilayas choisies par l'investisseur. L'objectif, a-t-il poursuivi, est d'encourager l'investissement dans le secteur, notamment à travers le développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud au potentiel hydrique avéré, à l'instar de la céréaliculture, la betterave sucrière, la maïsiculture, les légumineuses et les oléagineux, pour

garantir la sécurité alimentaire et réduire la facture d'importation ainsi que d'optimiser le processus de production et de rationaliser l'exploitation de l'eau. Pour le DG de l'ONTA, la plateforme numérique de l'ONTA reste dynamique pour les demandeurs potentiels à l'investissement dans les cultures stratégiques et industrielles à valeur ajoutée et créatrices d'emplois dans l'agriculture et l'agro-industrie, en plus des possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et à l'export, a conclu le DG de l'ONTA.

PLUS D'UN MILLIARD DE JEUNES MENACÉS DE SURDITÉ DANS LE MONDE

Les smartphones pointés du doigt

Près de 50 % des jeunes de 12 à 35 ans, soit 1,1 milliard de personnes, dans le monde, risquent à terme de souffrir de pertes auditives en raison « d'une exposition prolongée et excessive à des sons forts... »

La déficience auditive est un problème de santé publique qui commence à prendre des proportions alarmantes. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 50 % des jeunes entre 12 et 35 ans dans le monde risquent de souffrir de troubles auditifs à cause d'une exposition prolongée et excessive à des niveaux sonores trop élevés. En cause, l'écoute de musiques trop fortes via les smartphones ou autre appareil serait notamment responsable de la perte d'audition chez les 12-35 ans au niveau mondial. L'Oms alerte sur le risque accru de développer une déficience auditive chez les jeunes en raison de l'utilisation dangereuse d'appareils audio personnels et de l'exposition à des niveaux sonores préjudiciables dans des salles de spectacle bruyantes. Ce risque est lié à l'utilisation croissante des smartphones et la pra-



tique consistant à écouter de la musique avec des écouteurs. Chez l'enfant, l'effet le plus apparent de la déficience auditive concerne la communication. Les enfants sourds présentent un retard d'acquisition du langage.

La tendance actuelle est le casque, les smartphones et autres appareils audio personnels surtout chez les jeunes. Un phénomène qui prend de l'am-

pleur. Les chiffres sont inquiétants. D'après l'agence onusienne, 1,1 milliard de jeunes entre 12 et 35 ans dans le monde sont menacés de surdité due « à l'exposition prolongée et excessive à des sons trop forts ». Pour tenter de remédier à ce problème de santé, l'OMS et l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont publié une nouvelle norme internationale pour la fabrication et l'utilisation des

smartphones. La norme recommande que les constructeurs de smartphones intègrent un profil d'écoute individualisé pour permettre à l'auditeur d'être acteur de sa pratique d'écoute, une option pour limiter le volume sonore et un « logiciel suivant le niveau et la durée d'exposition de l'utilisateur exprimés en pourcentage ». Actuellement, 466 millions de personnes dans le monde dont

34 millions d'enfants en souffrent. Au total, 900 millions de personnes, soit une personne sur dix, pourraient souffrir de surdité d'ici 2050. L'OMS estime qu'environ « la moitié des cas de déficience auditive peuvent être évités en prenant des mesures de santé publique ».

Selon l'agence de l'ONU, le volume, la durée d'écoute et la fréquence d'exposition aux sons forts ont un impact sur l'audition. Plus le volume sonore est élevé et plus la durée est longue, plus le risque de perte auditive augmente. Par exemple, on peut écouter sans risque un son de 80 décibels (dB) jusqu'à 40 heures par semaine.

Si le niveau sonore est de 90 dB, le temps d'écoute sans risque est seulement de 12 heures et demie par semaine. Pour protéger son audition, l'OMS recommande de ne pas trop augmenter le volume, de régler le niveau de volume de l'appareil sans dépasser 60 % du maximum. Pour ce qui est des applications mobiles, il est préférable de rester au-dessous de 80 dB. Il est conseillé d'utiliser des écouteurs à réduction de bruit bien ajustés afin de ne pas devoir augmenter le volume dans les environnements bruyants.

Amel B.

DROITS DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Krikou préside la clôture d'une session de formation sur la convention internationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, jeudi dernier, la clôture de la session de formation sur la convention internationale relative aux droits des personnes aux besoins spécifiques et les objectifs du développement durable, organisée au profit des intervenants des différents secteurs et organismes nationaux concernés et des acteurs de la société civile. S'exprimant à cette occasion, Mme Krikou a précisé que l'objectif de cette session de formation était de « fournir aux participants les connaissances nécessaires, d'améliorer leurs capacités et de bénéficier de nouvelles approches ainsi que l'échange d'expériences dans ce domaine ». Après

avoir souligné, par la même occasion, l'intérêt accordé par l'Etat à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et les efforts consentis en vue de leur protection et leur promotion, Mme Krikou a rappelé l'arsenal juridique et les programmes nationaux sur la prise en charge, l'accompagnement et l'insertion socioprofessionnelle de cette frange de la société. Dans le même sillage, la ministre a évoqué les programmes du secteur de la solidarité nationale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement spécialisé, à travers un « réseau institutionnel comprenant 239 établissements spécialisés et 18 annexes, assurant un encadrement pédagogique et un accompagnement psychologique en vue de prendre

en charge plus de 33.000 enfants aux besoins spécifiques ». Pour sa part, la cheffe du bureau du Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA), Faiza Bendriss a salué les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, outre les programmes et les mesures prises, réaffirmant la disposition de son organisation à renforcer la coopération bilatérale dans ce domaine. Pour rappel, cette session de formation, qui a duré trois (3) jours, s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les secteurs de la solidarité nationale et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), en partenariat avec le Bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfan-

ce (UNICEF) en Algérie, et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette formation vise également à renforcer les connaissances des participants sur la convention internationale relative aux droits des personnes aux besoins spécifiques et les objectifs du développement durable (ODD), en vue d'améliorer leurs compétences pour une meilleure prise en charge de cette catégorie de la société. La cérémonie de clôture de cette session de formation a vu la présence du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, ainsi que de représentants de plusieurs secteurs, et organismes nationaux et onusiens.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ALGÉRIE

Un bilan alarmant

Les accidents de la route continuent de représenter un problème majeur en Algérie, suscitant une inquiétude croissante parmi les autorités et la population. Les dernières statistiques publiées par les services de la Gendarmerie nationale mettent en lumière l'ampleur de ce fléau, avec un nombre alarmant de victimes enregistrées en seulement une semaine. Selon les informations communiquées par le sergent-chef Abdelhamid Omrani, chargé de la communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, 51 personnes ont perdu la vie tandis que 279 autres ont été blessées dans 160 accidents de la route survenus au cours de la semaine écoulée. Ce bilan tragique met en évidence la gravité de la situation sur les routes algériennes. Chaque accident représente non seulement une vie perdue ou brisée, mais aussi un impact

profond sur les familles et les communautés touchées. L'analyse détaillée des causes des accidents montre que le facteur humain reste le principal responsable de ces drames. Parmi les 160 accidents recensés, les conducteurs ont été impliqués dans 143 incidents. Parmi ces accidents, 22 ont été causés par l'inattention des conducteurs, 17 par le non-respect de la vitesse dans les virages, et 12 par des dépassements dangereux. Les piétons, quant à eux, ont été à l'origine de 16 accidents. Ces chiffres soulignent l'urgence d'une prise de conscience collective et d'un renforcement des mesures de sécurité routière. Les wilayas de Boumerdès et de Bouira ont enregistré le plus grand nombre d'accidents avec 12 incidents chacune, suivies par Skikda avec 11 accidents, puis Aïn Defla et Tébessa avec 9 accidents chacune. Face à ce constat préoccupant, il est

impératif de renforcer les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière et de durcir les sanctions contre les infractions aux règles de circulation. Les autorités doivent intensifier les contrôles et les actions de prévention pour limiter les comportements à risque, tout en améliorant les infrastructures routières pour

les rendre plus sûres. En conclusion, les accidents de la route en Algérie représentent un défi majeur qui nécessite une réponse globale et coordonnée. Seule une mobilisation collective, associée à des mesures strictes, permettra de réduire le nombre de victimes sur les routes et de préserver des vies.

MÉTÉO

La canicule persistera dans plusieurs wilayas de l'est du pays jusqu'à aujourd'hui

La canicule continuera d'affecter plusieurs wilayas de l'est du pays, jusqu'à aujourd'hui avec des températures pouvant atteindre 43 degrés, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance Orange, cette vague de chaleur

affecte les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, avec des températures maximales oscillant entre 40 et 43 C, notamment au sud de ces mêmes wilayas, et entre 24 et 30 degrés pour les minimales et ce, de vendredi jusqu'à dimanche, précise la même source.

AGRESSION SIONISTE, HIER, CONTRE UNE ÉCOLE À GHAZA

Plus de 100 morts !

Un nouveau massacre a été commis tôt hier, par l'armée sioniste dans la ville de Ghaza, faisant au moins cent martyrs et des dizaines de blessés dans le bombardement d'une école où des centaines de fidèles accomplissaient la prière de l'aube, rapporte l'agence Wafa...

L'aviation de l'entité sioniste a ciblé, avec trois frappes, l'école Al-Tabaieen, qui hébergeait des déplacés, dans le quartier El-Daraj, à l'est de la ville de Ghaza, explique Wafa. L'aviation de l'entité sioniste a mené ces trois frappes alors que des citoyens Palestiniens accomplissaient la prière de l'aube, ajoute Wafa. Selon la défense civile, ce bilan est susceptible d'évoluer. Selon la Protection civile de Gaza, trois «missiles» (ou bombes) auraient frappé le bâtiment, ou ses environs. L'école servait d'abri à environ 250 personnes déplacées, dont une majorité de femmes et d'enfants. Le porte-parole de la Protection civile, Mahmoud Bassal, a fait état de plusieurs frappes ayant «visé deux étages de l'école coranique Al-Tabi'een et la mosquée [adjacente] avec trois missiles, causant la mort de 93 personnes parmi lesquelles onze enfants et six femmes. Des dizaines de personnes ont été blessées, dont certaines sont en soins intensifs, et il y a de nombreux morceaux de corps non identifiés et des personnes disparues», a-t-il ajouté. Le porte-parole officiel de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeina, a condamné le massacre perpétré samedi à l'aube par l'occupation sioniste dans l'école Al-Tabaieen, qui hébergeait des déplacés palestiniens, dans

le quartier El-Daraj, à l'est de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. «Plus de 100 martyrs sont tombés dans un nouveau crime dont l'administration américaine est responsable pour son soutien financier, militaire et politique à l'occupation», a déploré Abou Roudeina. Et d'ajouter: «Le crime est une continuation des massacres quotidiens de l'occupation dans la bande de Ghaza ainsi qu'en Cisjordanie, ce qui souligne l'intention de la puissance occupante d'exterminer notre peuple par sa politique de massacres massifs et d'assassinats quotidiens, face à un silence international suspect». L'aviation de l'entité sioniste a ciblé, avec trois frappes, l'école Al-Tabaieen, qui hébergeait des déplacés, dans le quartier El-Daraj, à l'est de la ville de Ghaza, alors que des citoyens palestiniens accomplissaient la prière de l'aube, selon Wafa. Selon la défense civile, ce bilan pourrait s'alourdir. Le mouvement de résistance palestinien Hamas a dénoncé samedi «une dangereuse escalade», après une nouvelle agression de l'armée de l'occupation sioniste sur une école de déplacés dans la bande de Ghaza, qui a fait une centaine de martyrs. «Le massacre de l'école Al-Tabi'een dans le centre de Ghaza-ville est un crime horrible qui représente une escalade dangereuse, a



déclaré le Hamas dans un communiqué. Cette frappe menée à l'aube «a visé une école bondée, où se trouvaient des personnes déplacées, pendant la prière du matin», a-t-il déploré. Au moins 60.000 Palestiniens ont cherché refuge dans les zones occidentales de la bande de Ghaza après la récente décision d'évacuation annoncée par l'armée sioniste il y a quelques jours, selon les Nations Unies. C'est ce qu'a rapporté Florencia Soto, du Bureau du porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, lors d'une conférence de presse vendredi. En référence au rapport du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Soto a estimé qu'«au

moins 60.000 Palestiniens pourraient avoir été déplacés vers les zones occidentales de la bande de Ghaza au cours des dernières 72 heures». Elle a ajouté : «On estime que plus de 80% de la bande de Ghaza a fait l'objet d'ordres d'évacuation (sionistes) depuis octobre de l'année dernière». Jeudi dernier, l'armée sioniste a exigé que les habitants des nouveaux quartiers de Khan Yunis, au sud de la bande de Ghaza, les évacuent de force, en vue de lancer une nouvelle attaque contre eux. Sur un autre chapitre, Soto, a affirmé que «le montant de l'aide pouvant être acheminée à Ghaza a diminué de plus de moitié depuis le début du mois de mai dernier, après la ferme-

ture du poste frontière de Rafah». Elle a indiqué qu'«en moyenne 169 camions transportent quotidiennement de l'aide vers Ghaza en avril dernier, alors que leur nombre était tombé à moins de 80 camions en juin et juillet 2024». Le responsable de l'ONU a affirmé que l'entité sioniste continue de rejeter et d'entraver les convois d'aide humanitaire vers Ghaza. L'agression génocidaire sioniste contre l'enclave de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, a fait au moins 39.699 martyrs et plus de 91.722 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants, ainsi que des milliers de disparus, selon un bilan des autorités palestiniennes de la Santé. **R.I.**

LIBYE

La Délégation de l'Union européenne appelle à une désescalade

Dans un communiqué rendu public vendredi dernier, la Délégation de l'Union européenne en Libye a exprimé sa profonde préoccupation face aux développements récents en Libye, en particulier dans la région du sud-ouest. Elle a appelé toutes les parties à «engager un dialogue pour éviter de

nouvelles divisions et préserver la stabilité et l'accord de cessez-le-feu signé en 2020». Elle a, en outre, exhorté tous les acteurs et tous les acteurs et groupes armés libyens à faire preuve de retenue et mettre un terme de toute urgence à l'escalade en cours. Affirmant le soutien de l'Union euro-

péenne aux efforts des Nations Unies en faveur d'un processus politique global dirigé par la Libye, la délégation insiste dans son communiqué sur la nécessité de faire prévaloir l'intérêt suprême du peuple libyen sur toute autre considération pour parvenir à un retour rapide à la stabilité. A noter

que ce communiqué fait suite à la mobilisation et aux mouvements des forces militaires observés depuis jeudi du gouvernement de Tripoli internationalement reconnu, dirigé par Abdelhamid Dbibegh, et du régime oriental basé à Tobrouk dirigé par le maréchal Haftar.

BANGLADESH

Le président de la Cour suprême démissionne

Proche de l'ancien pouvoir, le président de la Cour suprême du Bangladesh, dans la ligne de mire des manifestants, a démissionné sous la pression des manifestants, rapportent les médias locaux, hier, au moment où le chef du gouvernement intérimaire, Muhammad Yunus, a lancé un appel à l'unité. Obaid Al Hassan a déclaré samedi avoir accepté de démissionner après avoir reçu un ultimatum de la part de manifestants, dont certains rassemblés devant le bâtiment de la plus haute autorité judiciaire du pays, a rapporté la chaîne de télévision Jamuna TV. Nommé à la tête de la Cour suprême en 2023, il est considéré comme un fidèle de l'ex-Première ministre déchue Sheikh Hasina, qui a fui le pays cette semaine à la suite des manifestations de masse. Il a notamment supervisé un tribunal des crimes de guerre très critiqué ayant ordonné l'exécution d'opposants de Sheikh Hasina. Son frère a été son secrétaire pendant de nombreuses années. Le dirigeant intérimaire du Bangladesh a lancé un appel à l'unité religieuse en embrassant et recon-

fortant la mère en pleurs d'un étudiant abattu par la police, dont la mort a été le point d'orgue des manifestations de masse qui ont mis fin aux 15 années de règne de Sheikh Hasina. «Notre responsabilité est de construire un nouveau Bangladesh», a déclaré l'économiste et prix Nobel de la paix aux journalistes. «Ne faisons pas de différence en fonction de la religion», a-t-il insisté, alors que plusieurs attaques contre la minorité hindoue du pays depuis la fuite de Sheikh Hasina ont suscité l'inquiétude de l'Inde voisine et des craintes au Bangladesh. Le nouveau chef du gouvernement s'exprimait lors d'une visite dans la ville de Rangpur, dans le nord du pays, au cours de laquelle il a rendu hommage à Abu Sayeed, le premier étudiant tué lors de la répression des manifestations. Âgé de 25 ans, il avait été abattu à bout portant par la police le 16 juillet. Le nouveau gouvernement intérimaire a promis vendredi de relever le difficile défi de ramener le pays à la démocratie après le soulèvement étudiant et les manifestations de masse.

NIGERIA

Au moins 17 morts dans une attaque

Des criminels armés, connus au Nigeria sous le nom de bandits ont tué au moins 17 personnes dont deux policiers, lors d'une attaque dans l'Etat de Benue (centre-est), a annoncé la police vendredi dernier. Les assaillants ont ouvert le feu dans le village d'Ayati jeudi, dans une nouvelle flambée de violence dans la région. Depuis des années, les bandits procèdent à des raids dans les villages, brûlent et pillent les maisons et enlèvent les habitants contre rançon. «Les corps ont été emmenés à l'hôpital général d'Ukum et l'enquête est en cours», a dit Anene Sewuese Catherine, la

porte-parole de la police de Benue dans un communiqué. «Un important nombre de bandits a envahi le village et a commencé à tirer sporadiquement sur des habitants», a-t-elle précisé. Selon elle, 15 personnes ont été tuées par arme à feu, ainsi que deux policiers qui répliquaient à l'attaque. Les assaillants essaient de résister aux opérations de police les visant, selon la porte-parole. Les bandits sont partis avec leurs morts et leurs blessés, a-t-elle indiqué. La région d'Ukum a été le théâtre d'un conflit qui a fait de nombreuses victimes, selon des responsables.



E.N. DE FOOTBALL

Amoura ratera l'entame du championnat

L'attaquant international algérien du VfL Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura, victime d'une blessure au ligament interne du genou, ne devrait probablement pas revenir avant la prochaine trêve internationale de septembre prochain, a indiqué le bihebdomadaire sportif allemand Kicker, ce qui sera un coup dur pour l'Algérien qui espérait débiter son aventure avec le club allemand en force....

L'enfant de Jijel sera ainsi contraint de rater les trois premiers matchs de Wolfsburg de la nouvelle saison : le 19 août en déplacement face à Koblenz en 1/32es de finale de la Coupe d'Allemagne, le 25 août à domicile face au

Bayern Munich en ouverture de la Bundesliga, et le 31 août sur le terrain du promu Holstein Kiel. Amoura sera peut-être improbable pour les deux prochains matchs de l'équipe nationale : le jeudi 5 septembre face à la Guinée-équatoriale au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h00) et le

mardi 10 septembre devant le Libéria à Monrovia (17h00, heure algérienne), comptant pour les deux premières journées des qualifications de la CAN-2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026).

A rappeler que l'attaquant algérien s'est blessé au ligament médial lors de l'entraînement il y a une semaine. Amoura (24 ans) s'est engagé pour un contrat de cinq saisons avec Wolfsburg, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise.

Il aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe avec le FC Lugano en Suisse (2021-2023). L'ancien buteur de l'ES Sétif

(Ligue 1/ Algérie), auteur de 21 buts et 7 passes décisives en 41 matchs joués avec l'Union Saint-Gilloise lors de la saison écoulée, toutes compétitions confondues, a remporté la Coupe de Belgique, son premier trophée avec l'Union Saint-Gilloise, après la victoire en finale face à Antwerp (1-0), le 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles). Malgré ce coup du sort, l'attaquant de poche qui a le mental qui faut tentera de dépasser cette dure épreuve pour revenir en force avec son équipe et continuer donc à briller dans un autre championnat européen.

Marouane A.

Elias Benkara, plus jeune Vert de l'histoire ?

Selon plusieurs sources concordantes, la fédération algérienne est en train de faire le forcing pour convaincre le jeune défenseur Elias Benkara de rejoindre les Verts.

Lancé durant la présaison avec le groupe professionnel du Borussia Dortmund, Benkara qui n'a que 17 ans est attendu comme un grand espoir du football allemand. Le défenseur central de 1,93 m évolue actuellement avec les U19 de l'Allemagne mais possède la

double nationalité grâce à son père, Kamel Benkara, ancien joueur du MO Constantine.

Il semble que Vladimir Petkovic ait donné son feu vert au président de la FAF Walid Sadi pour faire le maximum pour convaincre le joueur de rejoindre la sélection A, même s'il ne compte actuellement aucun match professionnel à son actif. La fédération algérienne veut assurer le coup avec Benkara pour combler le déficit de jeunes défenseurs mais aussi prendre de l'avance

au cas où le joueur explose au plus haut niveau. Durant la préparation du Borussia, Benkara a joué deux mi-temps, une aux côtés de Niklas Süle face à Erzgebirge Aue où il a marqué un but et une autre contre les thaïlandais de Pathum United. Pour jouer avec le Borussia cette saison, il va devoir se faire une place derrière Schlotterbeck, Süle, Anton arrivé de Stuttgart et deux jeunes, le Français Soumaila Coulibaly (20 ans) et Lührs (18 ans).

BAGHDAD BOUNEDJAH :

«J'avais un accord en Arabie Saoudite»

Annoncé tout proche de signer avec Al Shabab en Arabie Saoudite, Baghdad Bounedjah a finalement décidé de rester au Qatar et de signer avec Al-Shamal depuis quelques semaines. Dans un entretien avec la chaîne Qatari Al Kass, l'international algérien a expliqué son choix : «J'avais un accord verbal avec un club saoudien mais j'ai finalement décidé de rester ici à Doha, ma famille se sent bien ici et veut rester à Doha, j'ai parlé avec mon père qui m'a conseillé de ne pas partir ailleurs, c'est

pour ces raisons que j'ai décidé de continuer mon aventure au championnat qatari» ; Bounedjah a ensuite poursuivi : «J'avais plusieurs offres ici au Qatar mais j'ai décidé de rester à Doha, j'étais séduit aussi par le projet sportif que le club m'avait proposé, Al-Shamal c'est un club en construction, qui s'améliore chaque saison, j'espère que mon arrivée va apporter un plus à cette équipe et qu'on sera parmi les 5 premiers clubs au classement général en fin de saison»

CYCLISME
SUR ROUTE/COURSE
POLYNORMANDE

Madar Pro-Team engagée à la 44^e édition

L'équipe algérienne Madar Pro-Team a confirmé sa participation à la 44^e édition de la course cycliste Polynormande, prévue aujourd'hui, sur une distance de 168,9 kilomètres, entre Avranches et Saint-Martin-de-Landelles dans le nord de la France, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). La Madar Pro-Team sera composée de Hamza Yacine, Azzedine Lagab, Nassim Saïdi, Hamza Amari, Islam Mansouri, Hamza Mansouri et Mohamed Nadjib Assel, a-t-on encore détaillé de même source. Outre la Madar Pro-Team, treize (13) autres équipes ont confirmé leur participation à cette course UCI (1.1), dont le départ fictif sera donné à 12h00 (heure algérienne), alors que le départ réel est prévu à 12h15. Le vainqueur de cette 44^e édition de la Polynormande succèdera à Arnaud De Lie, qui avait remporté la précédente édition, disputée en 2023.

CR BELOUZDAD

Fin du stage en Turquie pour le Chabab

Le CR Belouizdad a clôturé avec succès un stage de 15 jours effectué en Turquie, en vue de la prochaine saison de Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, a indiqué le club algérois dans un communiqué. «Le stage effectué par le CRB a été une totale réussite, les joueurs se sont montrés prêts sur tous les niveaux, il n'y a eu aucune blessure à déplorer», a écrit le Chabab sur sa page officielle Facebook. Au cours de leur stage, les Rouge et Blanc ont disputé trois matchs amicaux : face au club iranien de Mes Refsanjan FC (0-0), le SC Dibba Al-Hisn des Emirats arabes unis (1-0), et la formation bahreïnienne Al-Ahli Manama (4-2). L'équipe a joué des matchs amicaux d'un bon niveau, chose qui lui a permis de préparer les prochaines échéances dans les meilleures conditions», ajoute la même source. La délégation du CRB a regagné le pays ce vendredi à 3h30 du matin. Le staff technique a accordé aux joueurs deux jours de repos, avant la reprise

des entraînements dimanche. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2024 a confié la barre technique au Français Corentin Martins,



passé la saison dernière sur le banc du Paradou AC. L'ancien joueur de l'AJ Auxerre, succède au Brésilien Marcos Paqueta, ce dernier n'a pas voulu prolonger son contrat pour une

saison supplémentaire. En matière de recrutement, le CRB a assuré jusque-là les services de neuf nouvelles recrues : les gardiens de but Farid Châal (ex-d'Al-Najma SC/ Div.2 saoudienne) et Mustapha Zeghba (ex-Damac FC/ Div.1 saoudienne), le défenseur Badreddine Souyad (ex-JS Kabylie), le milieu de terrain camerounais Jacques Mbé (ex-ES Sahel/ Div.1 tunisienne), l'attaquant Oussama Daïbeche (ex-ES Mostaganem), l'ailier droit Hedy Chaâbi (ex-Royal Francs Borains/ Di.2 belge), le milieu de terrain ivoirien Arafat Doumbia (SO Armée/ Div.1 ivoirienne), et les attaquants sud-africain Mayo Khanyisa (ex-Cape Town City/ Div.1 sud-africaine) et Rezki Hamroune (ex-Pharco FC/ Egypte). Le CRB débutera la nouvelle saison en affrontant en déplacement l'AC Léopards du Congo, le dimanche 18 août au stade Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville (14h30), dans le cadre du 1er tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

LIGUE 2/ SAISON 2024-2025

Obligation d'engager des préparateurs physiques

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a rappelé aux clubs de Ligue 2 qu'en prévision de la nouvelle saison 2024-2025, ils seront «dans l'obligation d'engager des préparateurs physiques, pour les catégories seniors et réserves, mais aussi pour les jeunes», au risque de se voir «refuser la délivrance de licences» pour les autres membres du

staff technique. «Les Ligues régionales auxquelles est confiée la gestion des compétitions des jeunes sont instruites à refuser la délivrance de licences aux autres membres du staff technique en cas d'absence d'une demande de licence pour un technicien spécialisé en préparation physique» a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son

site officiel. Cette décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue le 24 juillet dernier et elle est applicable avec effet immédiat en prévision de la nouvelle saison sportive, qui débutera le 20 septembre prochain, avec le même système de compétition habituel, c'est-à-dire, avec deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

FOOT/JO 2024

La France de Thierry Henry échoue en finale

L'argent ne fera pas leur bonheur. Les joueurs de l'équipe de France de football se sont inclinés vendredi dernier, en finale du tournoi olympique. Valeureux, les hommes de Thierry Henry ont été victimes d'un trou d'air de 10 minutes en première période, durant lequel l'Espagne a frappé trois fois. Résultat final : 5 buts à 3, et des regrets. Toutes les médailles françaises aux Jeux olympiques de Paris 2024, mises à jour épreuve après épreuve.

Le match avait pourtant bien commencé pour les Bleus, avec une ouverture du score signée Enzo Millot dès la 11e minute. Mais c'était sans compter sur le talent des Espagnols, menés notamment par leurs champions d'Europe en titre Álex Baena et Fermín López, buteurs du côté de la Roja. Plus fringants en seconde période, et poussés par un Parc des Princes des grands jours, les joueurs



français ont réduit la marque en fin de match, par l'intermédiaire de Maghnes Akliouche... avant d'égaliser à la 93e minute, grâce à un pénalty salvateur de Jean-Philippe Mateta. Un bon-

heur de (trop) courte durée. Certes bousculée par des Bleus regonflés à bloc, l'Espagne s'est ensuite remobilisée pour la prolongation, et a su inscrire deux buts supplémentaires en trente

minutes. Suffisant pour plier définitivement le match et éteindre le Parc des Princes. Pour la «Roja», cet été est celui de tous les succès. Déjà sacrée en Allemagne il y a quelques

semaines (grâce à son équipe A), l'Espagne signe effectivement un rare doublé coupe d'Europe - Jeux olympiques. Les Français, eux, doivent se contenter de la médaille d'argent, soit le meilleur résultat pour la France depuis les JO de 1984.

Suffisant pour leur redonner le sourire ? Rien n'est moins sûr, pour l'instant, comme le montrent les visages déconfits d'Alexandre Lacazette et sa bande après le coup de sifflet final. «C'est une finale de fou, à l'arrivée on est quand même médaillé, malheureusement pas champions olympiques mais je pense qu'on ne peut rien dire à cette équipe, on s'est battu jusqu'à la fin», a souligné le sélectionneur Thierry Henry sur France 2 après le match. Au vu de la difficulté du sélectionneur à constituer un groupe pour ce tournoi, cette médaille d'argent est effectivement déjà une victoire.

ANGLETERRE

Carsley, choix surprenant de la FA pour succéder à Southgate

Depuis leur défaite en finale de l'Euro de football contre l'Espagne (1-2), les Anglais étaient orphelins de leur sélectionneur. Le 16 juillet dernier, la Fédération anglaise (FA) annonçait la démission de Gareth Southgate. Depuis, de nombreuses rumeurs ont envoyé de grands noms sur le banc des Three Lions. Mais depuis ce vendredi, le nouveau manager de l'Angleterre est connu, et il s'agit de Lee Carsley. L'Irlandais n'était pourtant pas la première piste. Il était d'abord question d'un sélectionneur de nationalité anglaise. Le nom de l'actuel entraîneur de Newcastle Eddie Howe, a alors été cité. Mais les Magpies ne souhaitent pas laisser partir leur coach, avec lequel ils ont termi-

né à la septième place en Premier League. Et le premier palier a été franchi, avec la nomination de Lee Carsley. Avant d'être à la tête des Three Lions, l'Irlandais de 50 ans entraînait les espoirs anglais. En 2023, il remporte le championnat d'Europe des moins de 21 ans. Sa connaissance du football anglais et international a été un grand plus dans sa nomination.

«C'est un honneur de prendre la relève et de diriger cette équipe d'Angleterre de manière intérimaire. Ma principale priorité est d'assurer la continuité», a réagi Carsley. Le nouveau manager de l'Angleterre assurera les premiers matches de la Ligue des nations (qui débute en septembre), mais Lee Carsley est

conscient qu'il pourrait ne pas être sur le banc anglais jusqu'à la fin de la compétition. «Il est logique que je guide l'équipe pendant que la FA poursuit le processus de recrutement d'un nouveau manager», a-t-il avoué. Sous contrat avec Manchester City jusqu'au 30 juin 2025, Pep Guardiola ne sait toujours pas quel choix faire ensuite. «Je dois décider ce que je veux faire de ma vie.

Je pourrais rester ici, faire une pause ou entraîner en sélection nationale, a confié le tacticien de 53 ans à Fabrizio Romano. Mais pour l'instant, je suis là et je suis très excité par la saison». L'Angleterre s'avance désormais avec Lee Carsley, et Pep Guardiola reste en ligne de mire. Ce



poste de sélectionneur international pourrait séduire l'actuel entraîneur des Citizens. Surtout qu'il semble difficile, voire quasi impossible de voir le technicien de 53 ans diriger l'équipe d'Espagne dans un futur proche, la faute à son attachement à l'indépendance de la Catalogne. Pep

Guardiola pourrait alors se laisser tenter par une expérience avec les Three Lions. Lui qui a déjà tout gagné avec Manchester City (six Premier League et une Ligue des champions) pourrait continuer avec ses actuels joueurs Phil Foden ou encore Kyle Walker en sélection.

LEIPZIG

Olmo rejoint le Barça jusqu'en 2030



Le milieu de terrain offensif international espagnol du RB Leipzig (Div.1 allemande de football) Dani Olmo (26 ans), s'est engagé pour les six prochaines saisons avec le FC Barcelone, a annoncé le club vice-champion d'Espagne dans

un communiqué. Formé à la Masia avant de prendre la direction du Dinamo Zagreb (Div.1 croate) à 16 ans, Olmo quitte Leipzig et revient au Barça par la grande porte, lui qui s'est fortement distingué avec la Roja en marquant trois buts lors du dernier Euro-

2024 en Allemagne, remporté par l'Espagne face à l'Angleterre (2-1). Selon la presse allemande, les Blaugrana auraient déboursé un peu moins de 60 millions d'euros avec bonus pour rapatrier le meneur de jeu. Olmo évoluait depuis quatre ans avec le club allemand, remportant deux Coupes d'Allemagne au passage. Il s'agit de la deuxième recrue estivale du Barça après l'attaquant

Pau Victor, arrivé en provenance de Girona. Le club a enregistré également le retour de prêt de Julian Araujo (Las Palmas), Ansu Fati (Brighton), Eric Garcia (Girona), du défenseur Alex Vale (Levante), Clément Lenglet (Aston Villa), et Pablo Torre (Girona).

BAYERN MUNICH

De Ligt visé par une enquête pour accident et délit de fuite

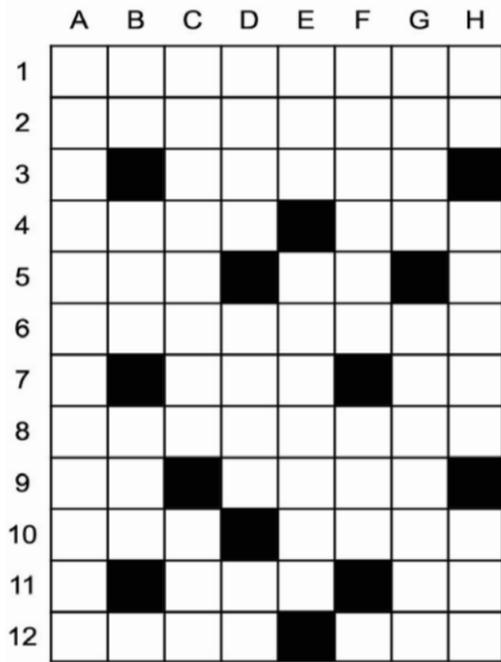
Souvent lié à Manchester United depuis le début du mercato estival, Matthijs de Ligt (24 ans) est toujours au Bayern Munich, et a même quelques soucis avec la justice. Comme révélé par Bild, le défenseur néerlandais a été impliqué dans un accident de voiture ce mercredi. Le média allemand précise que l'accident a eu lieu non loin de la Säbener Strasse, lieu où les Bavarois s'entraînent. De Ligt se rendait au centre d'entraînement, mais a heurté une voiture qui stationnait, avec son Audi -8 e-tron. Le Néerlandais ne s'est pas arrêté et a continué son chemin, mais un témoin ayant vu l'incident aux alentours de 10h a contacté la police qui a ouvert une enquête suite à cet accident et au délit de

fuite qui a suivi. La voiture du joueur de 24 ans a été saisie pour les besoins de l'enquête. Bild précise que De Ligt risque une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison. Cette affaire n'améliore pas l'été compliqué du Néerlandais. Certes convoqué par les Pays-Bas pour disputer l'Euro 2024, De Ligt n'a pas disputé

une seule minute, et a été laissé sur le banc tout le long de la compétition. Un désaveu pour un élément qui était amené à devenir le taulier de la défense après sa belle aventure à l'Ajax Amsterdam (2016 à 2019) qui lui avait ouvert les portes de la Juventus Turin. Suite à cette situation compliquée, le défenseur a avoué s'être tourné vers un psychologue: «Ces moments peuvent être difficiles, et en en discutant vous rendez les choses plus légères, et vous pouvez garder votre énergie pour jouer plutôt que de la gaspiller dans ces pensées».



Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice perçant.

HORizontalement

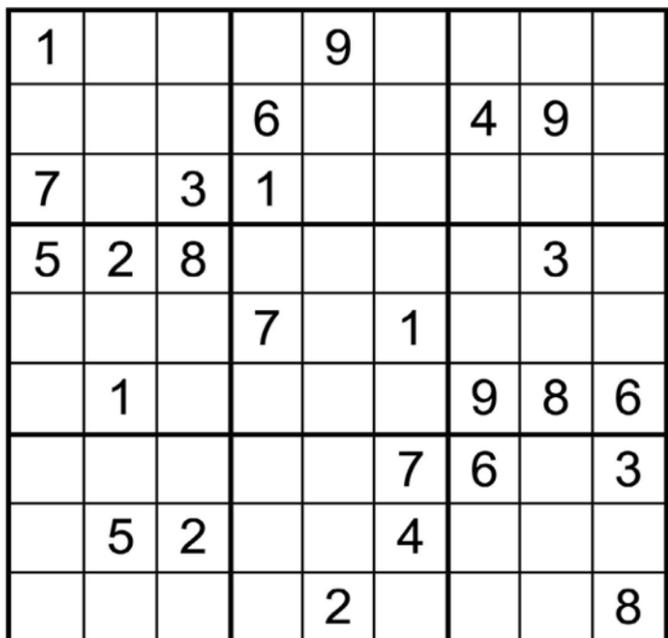
- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.
- 8. Numérotés lors d'une course.
- 9. Un peu d'eau. Mise en liaison.
- 10. Trois à Rome. Terrain à défendre.
- 11. Il fut fidèle à Fidel. Conclusion enfantine.
- 12. Monarques. Il manque de finesse quand il est gris.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI	HOMME DE COUR	CHE-MINÉES	PLAN-TIGRADE	FOIE GRAS EN GELÉE	SUPPOSÉ	
ASCEN-SEURS	BOU-LEVERSE	ARTICLE CON-TRACTÉ	SPORT À L'ÉCOLE	AUBURN	ELLES COURENT AVEC UN TÉMOIN	
IMPRES-SION DE SOI						
GOMME DE ROUE						
		DONNES UN COUP D'ÉPONGE				
DE VÉ-RITABLES MENACES EN L'AIR			TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE			
TUBE						
					C'EST AVANT MIDI	
					SALUT !	
TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAISSANCE	OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS				ACCUEIL-LIT FROI-DEMENT LE FILM	C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROIE
IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS	RONGÉS PAR LES ÉLÉMENTS					
		AU-DESSUS DU SOL	FIS DES PASSES	AFFRAN-CHIS	DERNIÈRE DE LA GAMME	
		ANI-MATION	CORDE À LANCER	CARMIN OU VER-MILLON	ADJECTIF POSSESSIF	
RÉHA-BILITER						
PER-ROQUET			AUCUN E-MAIL SANS ELLE !			
			CONNU			
DOMP-TEUR						
ENNEMI DE GRANT						
		LE BON EST SOUMIS À DES RÈGLES				
ENTRE SUD ET OUEST			N'HÉSITES PAS À PRENDRE DES INI-TIATIVES			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVILIR CHAR CHAVIRAGE ENVOL EPITAPHE FEUILLETE FIGER GRAISSER GRATINE
 GRAVITE GRESIL HADDOCK IDOINE NECTARINE PASSOIRE PAUPIERE RHAPSODIE
 RIPE ROUSSI SOUHAITER TASSER TREPASSE VISA WAPITI

S	K	E	E	E	E	E	E	A	E	E	E
O	C	I	T	N	R	P	V	G	N	E	R
U	O	D	I	E	I	I	A	V	S	E	E
H	D	O	S	T	L	R	O	S	S	N	I
A	D	S	A	I	I	L	A	S	I	S	P
I	A	P	R	V	S	P	I	T	S	V	U
T	H	A	A	A	E	A	A	U	C	A	A
E	C	H	A	R	R	R	O	W	E	E	P
R	C	R	T	G	G	R	E	G	I	F	N

BIENS CULTURELS IMMATÉRIELS

La wilaya d'In Salah bénéficiera d'un projet d'inventaire

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, vendredi dernier, depuis In Salah, que cette jeune wilaya bénéficiera d'un projet d'inventaire des biens culturels immatériels dont regorge la région...

Présidant la cérémonie d'inauguration du siège du département régional relevant de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar dans le cadre de la visite de travail et d'inspection effectuée dans cette ville, la ministre a précisé que «la jeune wilaya d'In Salah bénéficiera d'un projet important relatif à l'inventaire des biens culturels immatériels dont regorge la région» évoquant un autre projet aussi important, celui de l'inventaire numérique, qui figure parmi les projets destinés aux cinq Parcs culturels au niveau national, y compris dans la wilaya d'In Salah. La ministre a visité les différentes parties de cette structure, un véritable musée dédié au patrimoine culturel matériel et immatériel qui retrace plusieurs étapes de l'histoire de la région et expose des spécimens d'anciens animaux sauvages de la région, de même qu'elle accueille des visiteurs venant de toutes les wilayas, ainsi que des chercheurs et des élèves, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. A cette occasion, Mme Mouloudji a affirmé que la wilaya d'In Salah regorgeait de sites historiques, de Kasbahs et de Ksour, annonçant la réhabilitation prochaine de la Casbah historique de Badjouda, qui se trouve au cœur de la ville d'In Salah, dont les travaux seront lancés l'année prochaine, avant le classement de ce site patrimoine culturel national. La ministre a donné des instructions à ses services concernant l'inscription sur la liste supplémentaire d'inventaire, laquelle inclura la Casbah des almoravides, la Casbah Ksar El-Arab,



la Casbah d'Ouled Hnini et la Zaouia el maa, en attendant leur inscription sur la liste du patrimoine national. Auparavant, la ministre de la Culture et des Arts a présidé une rencontre avec les artistes de la région, lors de laquelle elle a honoré plusieurs d'entre eux pour leurs contributions au domaine culturel dans la wilaya d'In Salah, et a remis des cartes d'artiste à quelques-uns. Des écrivains et poètes ont également été distingués à cette occasion. Accompagnée de plusieurs figures artistiques connues sur la scène culturelle nationale, Mme Mouloudji a achevé sa visite de deux jours dans la wilaya d'In Salah par l'inspection du site naturel du Bois Pétrifié dans la commune d'Inguer et de la Casbah historique de Badjouda où elle a écouté des explications exhaustives sur les deux sites archéologiques. La ministre a exprimé, en outre, son admiration de ces deux sites et réaffirmé son appui total aux efforts de leur préservation

en tant que patrimoine national. La ministre a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur, et donné des orientations à même de promouvoir la culture dans cette région connue pour son patrimoine et ses sites archéologiques, indique vendredi un communiqué du ministère. La ministre a inspecté une exposition sur le patrimoine culturel local de la région organisée par des associations culturelles au niveau de la maison des jeunes, où elle a rencontré la société civile activant dans le domaine culturel. Cette halte a été une occasion pour honorer les auteurs et les écrivains, présenter un don de 2000 livres aux bibliothèques et aux collectivités locales, et remettre les cartes d'artistes à nombre d'artistes de cette wilaya. A cette occasion, la ministre a donné des instructions pour l'édition et la publication de livres de l'écrivain moudjahid Salah Eddine Mohamed, tout en annonçant la création du festival local

de Berzana pour préserver et valoriser ce patrimoine culturel. Mme Mouloudji a, par la suite, inspecté le site naturel géologique de la forêt pétrifiée Medjra Souf, un site géologique rare d'importance nationale et internationale reflétant les coutumes de la région de l'Ahaggar. Elle a également visité le monument historique Kasbah de Badjoud qui est l'un des monuments les plus importants de la wilaya. Dans ce contexte, la ministre a annoncé plusieurs décisions, dont l'inscription de la Casbah de Badjouda sur la liste du patrimoine national en tant que monument culturel ainsi que le lancement des travaux de sa restauration en 2025, pour 65 millions de DA. Elle a également ordonné le transfert du dossier de la wilaya de Tamanrasset à la wilaya d'In Salah. A cette occasion la ministre a annoncé l'inscription de la Casbah El-Arab, la Casbah de Ould Hnini, la Casbah des Almoravides (mourabidine), et la Zaouia el Maa sur la liste de l'inventaire supplémentaire en prévision de leur classement au niveau national. La ministre a également procédé, lors de cette visite, à l'inauguration d'une antenne relevant de l'Office national du Parc culturel de l'Ahaggar (In Salah), qui comprend trois postes de garde à In-Ghar, Foggaret-Ezzaouia et Arak. En outre, une convention a été signée entre le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), et la direction de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, qui a bénéficié d'un financement de 6 millions de DA dans le cadre du Fonds national du Patrimoine culturel, en vue de préserver le legs culturel immatériel pour les générations futures, renforcer la coopération à travers notamment l'échange d'expertises et d'informations et la sensibilisation à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel traditionnel que recèle la région.

9^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO 2024

Projection en avant-première de Première Ligne de Merzak Allouache

Le 19^e long métrage du réalisateur Merzak Allouache a été choisi pour entrer dans la sélection du Festival international du Film de Toronto (TIFF). Le long métrage «Première Ligne» dont le tournage s'est achevé en novembre dernier sera projeté en avant-première lors du festival en question. «Première Ligne, laissez-nous voir la mer !» est une comédie familiale estivale assez drôle, mettant en exergue un conflit de taille : des familles tentent d'accaparer la meilleure place au bord de l'eau. Le casting a été confié à des comédiens talentueux, ayant pour certains fait leurs preuves, à l'image de Aïda Guechoud, Hichem Mesbah,

Bouchra, Benmouhoub Roy Hawa, Rachid Benallal, Nabil Asli, Idir Benabouche, Kader Affak, Amina Dahmane, Hana Mansour, Amel Hanifi, Brahim Deris, Mehdi Saadi, Hawa Baya, Lyliya Abdoulouhab, Sohaib Guermoud et Islem Baaziz. Le Festival international du Film de Toronto a été créé en 1976. Il est reconnu comme l'une des plus grosses manifestations cinématographiques mondiales, tant en termes de fréquentation publique qu'en fréquentation professionnelle. Le festival montre en moyenne plus de 300 films originaires de plus de 60 pays répartis dans une quinzaine de sections dont les plus prestigieuses sont :

Gala screenings (red carpet, premières mondiales ou nord-américaines), masters (films réalisés par des cinéastes connus et reconnus), Special presentations (cinéastes de renommée mondiale), Mavericks (conversations sur scène avec l'industrie), Discovery (le cinéma de demain) ou encore Tiff docs (documentaires). Le festival est l'un des principaux lieux de ventes internationales et constitue pour les films présentés l'une des meilleures rampes de lancement pour le marché nord-américain. Il est à noter que si les premiers films sélectionnés ont été annoncés en juin et en juillet derniers, la programmation complète sera

dévoilée le 13 août. La sélection comprend 18 titres en avant-première mondiale dont l'Algérie, la Belgique, l'Australie, le Chili, le Canada, la Colombie, la Chine, la France, l'Allemagne, l'Indonésie, le Nigeria, le Panama, les Philippines, la Pologne, Singapour, l'Espagne, la Suède et les Etats-Unis. Pour les organisateurs, «la programmation reflète l'engagement du TIFF à offrir une plateforme de premier plan au cinéma international, des titres acclamés par les festivals du monde entier, des premières très attendues de talents canadiens et internationaux et les dernières œuvres de sommités influentes du cinéma.

UNE EXPOSITION DU PLASTICIEN YOUNES KOUIDER

Une exposition du plasticien Younes Kouider

Le vernissage d'une exposition de l'artiste peintre Younes Kouider, intitulée «Les animaux sauvages» a été organisé, à Dar Abdellatif à Alger, dans le cadre du programme tracé par l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) en célébration de Yennayer 2971. L'artiste invite, à travers une série de tableaux, les fêres de l'art plastique à l'accompagner dans un fabuleux voyage au

cœur d'une nature peuplée d'animaux et d'oiseaux sauvages. Réalisés en gouache, ces tableaux emportent le visiteur de par des couleurs vives, des figures déformées et différents symboles et fleurs, dans un monde surréaliste et un décor de pure nature. Fortement inspirées de l'art de Baya, les peintures de Younes Kouider, qui a une formation académique aux Etats Unis, explosent de cou-

leurs chatoyantes exprimant une spontanéité de sentiments. Dans une autre aile de cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier, l'artiste a travaillé sur des tissages en forme de sculpture qui reflète les modes de vie de la société nomadique d'Afrique du Nord. «Mon identité algérienne est la touche caractérisant mes œuvres à travers les signes berbères que je mets en arriè-

re-plan. C'est une fascination depuis mon jeune âge pour ces animaux et pour les couleurs des arts africains», confie Kouider. Né en 1991, Younes Kouider obtient son bachelor Fine Art à l'université internationale Maharishi en 2014 puis un master en Studio Art en 2018. Il est actuellement candidat pour un master Fine Art en sculpture à l'université de Yale pour l'année 2021

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:20	12:54	16:41	19:50	21:26

LAURÉATS DU BAC ET DU BEM 2024

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA DISTINGUE LES CADETS DE LA NATION

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, la traditionnelle cérémonie de distinction en l'honneur des cadets de la Nation, lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, indique un communiqué du minis-

tère de la Défense nationale (MDN). Les Écoles des Cadets de la Nation du cycle secondaire ont, pour rappel, enregistré d'excellents résultats au baccalauréat (session juin 2024), avec 952 cadettes et cadets ayant réussi l'examen, soit un taux de réussite de 97,95%, avec 100% de réussite pour les cadettes.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 11 AOÛT 2024 // N°876 // PRIX 20 DA

NOUVEAU MASSACRE SIONISTE À GHAZA

L'Algérie demande la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité

L'Algérie a demandé la convocation d'une réunion publique d'urgence au Conseil de sécurité pour mardi prochain consacrée au dernier massacre sioniste perpétré contre une école abritant des déplacés dans la bande de Ghaza et qui a fait au moins cent martyrs.

Selon une source diplomatique à New York, la demande formulée par l'Algérie «est dictée par les développements graves dans les Territoires palestiniens occupés, notamment suite à l'attaque aérienne de l'armée de l'occupation sioniste contre une école à Ghaza. Cette demande a été faite en consultation avec l'Etat de Palestine», signale la même source, précisant que la requête de l'Algérie «est soutenue par d'autres pays membres du Conseil de sécurité.

Au moins 100 Palestiniens sont tombés en martyrs samedi matin lorsque l'aviation de l'entité sioniste a ciblé, avec trois frappes, l'école Al-Tabaieen, qui hébergeait des déplacés, dans le quartier El-Daraj, à l'est de Ghaza. Ce nouveau massacre a suscité l'indignation de plusieurs pays et organisations internationales qui ont appelé à la protection de la population de l'enclave palestinienne ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis le 7 octobre 2023.



INCENDIE AU JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA DES ARBRES CENTENAIRES RAVAGÉS

Un incendie s'est déclaré mercredi dernier, au Jardin d'Essai d'El Hamma, considéré comme un patrimoine mondial, ravageant des arbres centenaires et de larges espaces de végétation rare, selon la Protection civile et des riverains. Le sinistre a été causé par des supporters du club de football du Mouloudia d'Alger (MCA) célébrant le 103^e anniversaire de la fondation

du club algérois. Ces supporters ont lancé des fumigènes et des produits pyrotechniques dans l'enceinte du jardin provoquant un feu immédiat qui a commencé dans des herbes sèches. Des flammes et des colonnes de fumée étaient visibles sur plusieurs kilomètres à la ronde, notamment des hauteurs d'Alger témoignant de l'ampleur du drame. Plusieurs camions de la

Protection civile ont été dépêchés sur place pour circonscrire le sinistre qui a ravagé ce qui est considéré comme le poumon de la capitale.

On ignore pour le moment l'ampleur des dégâts causés par cet incendie. Le Jardin d'Essai d'El Hamma accueille des milliers de visiteurs par jour, notamment durant la période des vacances.

JIJEL QUINZE QUINTAUX DE FRAISES EXPORTÉS AU SULTANAT D'OMAN ET EN CÔTE D'IVOIRE

La wilaya de Jijel exporte dix quintaux de fraises vers le Sultanat d'Oman, grâce à la détermination des agriculteurs, soutenus par la Chambre d'agriculture de la wilaya et par d'autres acteurs locaux. Cette culture horticole a connu une croissance significative cette année. De 475 hectares en 2023, la superficie utilisée par les agriculteurs est passée à 900 hectares. C'est une culture qui se distingue à Jijel des autres cultures par ses qualités uniques, leur goût sucré. Une autre quantité de cinq quintaux a été expédiée vers la Côte d'Ivoire. A noter que le développement de nouvelles lignes aériennes vers les pays africains renforce l'accès à des échanges commerciaux en expansion.

DÉRAPAGE D'UN VÉHICULE TROIS MORTS À SÉTIF

Trois personnes ont été tuées dans un accident de la route dans la wilaya de Sétif, vendredi dernier, selon le centre d'information et de coordination de la circulation de la Gendarmerie nationale. L'accident a impliqué un véhicule qui a dévié d'une route communale en faisant plusieurs tonneaux, au niveau de la commune Ouled Kacem, commune d'Aïn Lahdjar. L'accident a entraîné la mort de trois personnes, selon une publication du centre d'information et de coordination de la circulation routière de la Gendarmerie nationale.

CAMPAGNE ÉLECTORALE SUR LES MÉDIAS PUBLICS LE TEMPS D'ANTENNE DES CANDIDATS DÉTERMINÉ

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a procédé, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, au tirage au sort pour la répartition du temps d'antenne dans les médias audiovisuels publics durant la campagne électorale des trois candidats à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, en l'occurrence le président Tebboune, qui brigue un second mandat, le Premier Secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, et le président du MSP, Abdelaali Hassani Chérif. Chaque candidat, qui peut se faire représenter par un membre du staff électoral, dispose de 720 unités de temps, réparties sur 20 jours (du 15 août au 3 septembre 2024), à raison de 60 unités par chaîne de télévision ou radio, à raison de 18 heures par média.

GHARDAÏA

Baisse des victimes de piqûres de scorpion au premier semestre 2024

Pas moins de 540 personnes ont été victimes de piqûres de scorpion entre le 1er janvier et le 30 juin 2024 à Gharđaia, en baisse par rapport à la même période de 2023, a-t-on appris hier, de la Direction locale de la santé et de la population (DSP). La commune de Metlili est la plus touchée avec 139 cas de piqûres de scorpion, suivie des communes de Gharđaia et Guerrara avec 87 cas chacune, Daya Ben-Dahoua de 58 cas, Berriane 50 cas, Bounoura et Seb-Seb de 33 cas d'inoculation du venin de scorpion, a-t-on précisé. Les piqûres de scorpion et l'inoculation accidentelle de leur venin

continuent à être un vrai problème de santé publique dans la région de Gharđaia, malgré l'objectif zéro décès atteint à la faveur de la densification de la couverture sanitaire de proximité et la disponibilité d'antidote (Sérum) dans les différentes localités de la wilaya, a fait savoir Dr Zenati, directeur de la Santé de la wilaya. Comparativement à la même période de l'année 2023, le nombre de victimes du scorpion a baissé passant de 728 à 540 cas, a-t-il rappelé. Ce fléau de piqûres de scorpion constitue le premier cas d'intoxication dans la wilaya de Gharđaia devant les intoxications alimentaires et les

morsures de chiens, signale-t-on à la DSP. Pour accompagner cette tendance en baisse et de «zéro décès», de nombreux praticiens appellent les pouvoirs publics à intensifier la lutte contre l'insalubrité publique, notamment dans les zones urbanisées (Metlili, la vallée du M'zab et Guerrara) et encourager le ramassage et la collecte de ces insectes au profit de l'institut Pasteur d'Algérie afin de produire l'antidote au venin du scorpion. Durant l'année 2023, la wilaya de Gharđaia avait enregistré 2.317 cas de victimes de piqûres de scorpion, dont deux décès.

